

2021



Avec les *Meilleurs Voeux*
de votre Conseil Municipal



Boulangerie · Pâtisserie Dracy-le-Fort

1 rue du Bourg
71640 Dracy-le-Fort

03 85 94 14 85

Horaires

Mardi au samedi
6h30 - 13h et 16h - 19h

Dimanche
6h30 - 12h30



D. Labille, Gérante

Au service des Professionnels, et des Particuliers

- Entretien journalier et périodique
- Remise en état après travaux
- Vitrierie - Moquette
- Petites manutentions et transports pour l'industrie
- Pongage et vitrification parquets
- Cristallisation sols pierre, marbre
- Désinfection - Désinsectisation - Dératisation
- Fleurissement et entretien de tombes

CHALON 4 Chemin de La Menuse - 71530 CRISSEY

03 85 46 00 62

Fax : 03 85 46 80 60

e-mail : sotranet.sarl@orange.fr

2 entreprises à votre service :

3 Allée du Champ Pacaud
71640 DRACY-LE-FORT



Véhicules climatisés

3 AMBULANCES – 3 VSL – 1 TAXI

Fax : 03 85 44 44 51

Email : la.savoyarde@wanadoo.fr

Site :

www.ambulances-la-savoyarde.fr

Tél : 03 85 44 30 96

Véhicules climatisés

3 AMBULANCES – 2 VSL – 1 TAXI

Fax : 03 85 44 44 51

Email: ambugrandchalon@orange.fr

Site :

www.ambulances-du-grand-chalon.fr

Tél : 03 58 93 14 60

la bonne idée
pour l'entretien de votre auto.



Route d'Autun
Z.A. La Tullerie
71640 DRACY LE FORT
tél. 03 85 98 96 90
fax. 03 85 98 96 91
carrosserie.desprey@wanadoo.fr



Plâtrerie - Peinture

Ravalement de façades - Isolation par l'extérieur

71 - Dracy-le-Fort - 03.85.91.42.68

sarl.vaginet@orange.fr



TdM
Tournusienne de Marquage

Signalisation Horizontale
Tracage de Parkings
Terrains de Sports
Aménagements Urbains

Olivier MOUGENOT
06 22 60 15 81

ZA des Amerons - 71390 BUXY
tdm71@wanadoo.fr

Le mot du Maire



Chers Dracysiennes et Dracysiens,



Au commencement d'une nouvelle année où tout est à écrire, à créer, il est toujours plaisant, réconfortant même de se remémorer en feuilletant les pages de notre bulletin municipal les événements marquants qui ont rythmé le quotidien communal. Rédigé au fil des mois, c'est avec plaisir que je vous présente aujourd'hui cette nouvelle édition.

Il aurait été totalement utopique de penser que 2021 marquerait la fin de la crise sanitaire qui sévit depuis plus de dix-huit mois à présent. Règles de distanciation sociale, port du masque, « pass sanitaire »... autant de mesures qui conditionnent notre rapport aux autres et qui nous obligent à nous adapter sans cesse. Si une accalmie a été certes constatée, elle demeure plus que jamais fragile, c'est pourquoi nous devons tous rester vigilants pour conserver ce semblant de « vie normale », marqué par le retour progressif des manifestations dracysiennes ; occasions d'oublier l'espace de quelques heures cette pandémie.

Au cours de l'année écoulée, ce sont un peu plus de 730 000 € qui ont été investis pour restaurer notre patrimoine, rénover nos voiries, poursuivre l'enfouissement des réseaux aériens ou encore végétaliser notre village avec différents aménagement paysagers. Grâce à la rationalisation de nos investissements, la poursuite de notre désendettement mais aussi avec le concours de plusieurs financeurs (État, Département, Grand Chalon...) nous avons pu mener à bien ces nombreux chantiers. Au moment de vous rédiger ces quelques lignes, avec l'équipe municipale qui m'accompagne, nous avons d'ores et déjà commencé d'esquisser les premiers contours du prochain budget qui se verra ambitieux, construit autour de marqueurs forts avec notamment la maîtrise de nos charges courantes, la gestion de nos biens communaux ou encore sur le volet environnemental.

L'intercommunalité sera, elle aussi en 2022, au centre de nos préoccupations avec la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Depuis son adoption en date du 18 octobre 2018, il a, au fil de l'instruction des différentes autorisations d'urbanisme, montré ses carences, ses incohérences et même ses manques de clarté sur certaines thématiques. Devant ce constat sans appel, un groupe de travail a été constitué afin de proposer des réécritures, des corrections voire même des apports dont nous ne manquerons pas de suivre l'évolution dans les prochains mois. Soyez assurés de ma profonde détermination à conserver le caractère comme les spécificités de Dracy-le-Fort, mais aussi à faire entendre notre voix dans les grands projets qui bâtiront l'agglomération chalonnaise de demain.

Je conclurai simplement en adressant mes chaleureux remerciements au milieu associatif, au secteur économique ainsi qu'à toutes celles et ceux qui participent activement au dynamisme dracysien.

Les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous adresser ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, tous nos vœux de joie, de bonheur, de partage mais aussi et avant tout de santé pour cette nouvelle année 2022.

Belle et heureuse année 2022 !

Olivier GROSJEAN

Maire
Conseiller Communautaire Délégué au
développement des équipements sportifs



Sommaire

Page 5	Infos...	Page 13 à 37	Rétrospective 2021
Page 6	En bref	Page 38	Principales dépenses 2021
Page 7	Actualité intercommunalité	Page 40	Démarches administratives
Page 8 à 9	La « Glacière »	Page 41	Démarches d'urbanisme
Page 10 à 12	Le Monument aux Morts	Page 42	Guichet Numérique d'Autorisations d'Urbanisme



Commune-membre

Notre équipe se tient à votre disposition pour répondre à vos projets



LATOUR

Désamiantage | Couverture | Zinguerie | Isolation

SAS DCL

31 rue A. Marie AMPERE - ZA Les Blettrys
71530 CHAMPFORGEUIL

☎ **03.58.09.51.30**

✉ : saslatour@gmail.com

www.desamiantage-couverture-latour.com

UNITEC SYSTEME

- ALARME INTRUSION
- VIDÉO PROTECTION
- CONTRÔLE D'ACCÈS
- RÉSEAU CUIVRE & FIBRE OPTIQUE
- TÉLÉPHONIE
- SÉCURITÉ HOSPITALIÈRE



VISITEZ NOTRE SITE INTERNET
WWW.UNITEC-SYSTEME.FR

11, départementale 906
71240 Saint-Loup-de-Varennes

☎ **03 39 30 65 49**

✉ contact@unitec-systeme.fr

INFOS... INFOS... INFOS...



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket
**TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION**

Restez
**INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ**



EN 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application "Play Store" ou "AppStore" sur votre téléphone ou sur votre tablette
 - 2 Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
 - 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
 - 4 Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir" ! Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !
- Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

Les engins de déneigement sont prioritaires !



Cela veut donc dire que les autres usagers doivent s'arrêter.

Le déneigement des voiries est prévu selon une procédure qui détermine l'ordre d'intervention en tenant compte d'abord des axes principaux de circulation, puis des voiries des différents secteurs.

Parallèlement à l'action mécanisée, les employés communaux sont chargés de dégager en priorité le groupe scolaire, l'accès à la Mairie, puis d'assurer des tâches identiques autour et sur le domaine public.

PAYSAGES 2000

Création

Aménagement

Maçonnerie Paysagère

Arrosage

Infographie

Entretien



☎ **03 85 44 77 48**



✉ contact@paysages2000.com



Z.A. RN6
71240 - Varennes le Grand

www.paysages2000.com



CHANTIERS PRIVÉS

Tous les travaux susceptibles d'être source de nuisances sonores ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ✓ Du lundi au samedi :
 - 8h00 - 12h00
 - 13h30 - 20h00

✓ Ils sont interdits toute la journée les dimanches et jours fériés (excepté les interventions d'utilité publique en urgence).

Il est rappelé également que les véhicules des entreprises réalisant des travaux chez des particuliers doivent respecter la libre circulation.

Il est donc interdit à ces derniers de stationner sur les trottoirs ou de gêner la circulation.



Les feux

Extrait de l'arrêté préfectoral (disponible en mairie) :

Ils sont autorisés sous condition mais ne sont pas permis systématiquement.

Le recours au brûlage ne doit présenter aucun caractère systématique. Il convient d'encourager au maximum le compostage individuel et le broyage.

Ce brûlage concerne exclusivement les déchets issus des tailles de haies ou d'arbres et, en aucun cas, les herbes issues des tontes de pelouses et encore moins les cartons, palettes...

Le brûlage ne peut s'exercer qu'à une distance de **50 mètres des habitations voisines et des voies de circulation**, et ne doit pas occasionner de nuisances pour le voisinage.

QUELQUES CHIFFRES

(au 19 novembre 2021)

11 permis de construire	5 mariages ont été célébrés	2 243 tickets de garderie du matin
+ 60 déclarations préalables	2 PACS	3 262 tickets pour celle du soir
+ 0 autorisation de travaux ont été déposés	3 actes de reconnaissance	6 208 repas ont été servis au restaurant scolaire pour l'année scolaire 2020/2021
	40 décès	
	9 transcriptions de décès	



L'Agence Postale Communale

accueille les usagers

du lundi au vendredi 13h45 à 16h.

lejournal
DE SAÛNE-ET-LOIRE



par l'intermédiaire de son correspondant pour Dracy-le-Fort, est à votre disposition pour relater réunions et toutes manifestations. N'hésitez pas à contacter **Emmanuel MÈRE** qui assure la correspondance du Journal sur Dracy-le-Fort.

Téléphone : 06 60 04 25 29

E-mail : emmanuel.mere@orange.fr

LE C.C.A.S. PEUT VENIR EN AIDE AUX AÎNÉS

Dans le but d'apporter une aide à domicile aux personnes âgées dépendantes (à partir de 70 ans) pour l'entretien du logement et concourir au maintien dans le milieu habituel de vie, le C.C.A.S. a décidé d'attribuer une aide à hauteur de 200 € (maximum). Celle-ci est accordée dans l'attente des prestations de l'APA ou de la mise en place d'un plan CARSAT/MSA et n'est pas cumulable avec les prestations citées.

Pour en bénéficier, le revenu fiscal de référence annuel ne doit pas excéder :

- ♦ Pour une personne seule : 12 000 €
- ♦ Pour un couple : 18 000 €.

Cette participation est versée une fois par an sur présentation de la facture acquittée, de l'avis d'imposition (ou de non imposition) et d'un Relevé d'Identité Bancaire.

NOS PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

- ⇒ **42 284 €** est la part de la commune versée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.).
- ⇒ **2 713 €** est le montant réglé pour le fonctionnement du collège de Givry.
- ⇒ **31 800 €** est le coût du ménage des bâtiments communaux (mairie, groupe scolaire, restaurant scolaire, salle polyvalente, salle des associations et bibliothèque).

LE GRAND CHALON SUBVENTIONNE 5 ASSOCIATIONS SPORTIVES

Dans le cadre du F.A.A.P.A.S. (Fonds d'Agglomération pour l'Aide à la Promotion des Activités Sportives) et sur proposition du Maire, les subventions suivantes ont été attribuées :

- Tennis Club : **2 941 €**
- Gymnastique Volontaire : **480 €**
- Pétanque Dracysienne : **220 €**
- Yoga pour tous : **300 €**
- Bourgogne Bonsaï Club : **105 €**

Du nouveau dans votre service de l'eau

À compter du 1^{er} janvier 2022, la gestion du service public de production et de distribution d'eau potable de votre commune, qui fait partie du Syndicat Mixte des Eaux de Chalon Sud-Ouest, sera confiée à la société SUEZ.

Afin d'améliorer constamment la qualité de vie des hommes et des femmes, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique, les 140 collaborateurs SUEZ en Saône-et-Loire Jura s'engagent chaque jour pour préserver et restaurer les éléments de notre environnement : l'eau, la terre et l'air.

Dans le cadre de ce nouveau contrat de délégation de service public d'une durée de 9 ans, les équipes SUEZ seront en charge :

- Du bon fonctionnement de l'usine d'eau potable de Varennes-le-Grand,
- De la distribution de votre eau du robinet ainsi que du contrôle de sa qualité,
- Du relevé des compteurs d'eau,
- De mettre en place une relation client adaptée aux besoins de chacun,
- D'entretenir les ouvrages hydrauliques et les réseaux de distribution d'eau pour garantir une continuité de service.

Une relation de proximité pour répondre à votre besoin

À partir du 1^{er} janvier 2022, les équipes SUEZ vous accueilleront à Chalon-sur-Saône (71100) au 24 rue du Professeur Leriche sur rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis de 8h à 12h. Pour toute question (abonnement, information facture, branchement neuf...) un chargé de relation client sera à votre écoute au 0 977 408 408 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h. Pour une urgence technique, vous pourrez contacter 7jours/7 le 0 977 401 126 (prix d'un appel local).

La facturation

La première facture de ce nouvel opérateur SUEZ sera envoyée au printemps 2022. Dès réception, vous pourrez créer votre compte en ligne sur www.toutsurmeau.fr, opter pour la mensualisation et retrouver de nombreux services, comme la facturation ou encore des conseils pour maîtriser votre budget eau et faire des économies, tout en protégeant l'environnement.

Jusqu'au 31 décembre 2021, l'opérateur SAUR reste votre contact pour toute question relative aux factures passées ainsi que pour la facture de fin de contrat qui sera éditée en janvier-février 2022.



À PARTIR DU 1^{ER} NOVEMBRE

Tous
LES EMBALLAGES
↓
BAC JAUNE

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

- LE TRI DEVIENT PLUS FACILE ! -
Les pots de yaourt, les films plastiques, les barquettes vont aussi dans le bac jaune

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

le GrandChalon
Association
legrandchalon.fr

A JETER ? À RECYCLER ?
pour tout savoir,
www.triercestdonner.fr
téléchargez l'appli guide du tri :



UNE QUESTION, UN BAC À REMPLACER,
DES CONSEILS SUR : www.legrandchalon.fr
Tél. : 03 85 43 37 65

BRÈVE HISTOIRE DE... GLACIÈRES

D'après une définition issue du dictionnaire universel de FURETIÈRE, publié en 1690, une glacière c'est un : « *Lieu sous terre et bien fermé, où on serre l'hiver de la glace pour la conserver juqu'à l'esté.* »

Dès le 17^{ème} siècle, l'ingéniosité humaine trouve le moyen de produire du froid en construisant des glaciers, vraisemblablement pour la conservation des aliments. En posséder une était l'apanage des personnes riches et puissantes car leur construction avait un coût. Ces glaciers, visibles dans le paysage, sont des vestiges d'un autre temps plus ou moins bien conservés et dont l'aspect extérieur pouvait différer.

Quelques exemples en France :



Glacière à Avilly (OISE)



Glacière du Château d'Ermenonville dans le Parc Jean-Jacques ROUSSEAU (OISE)

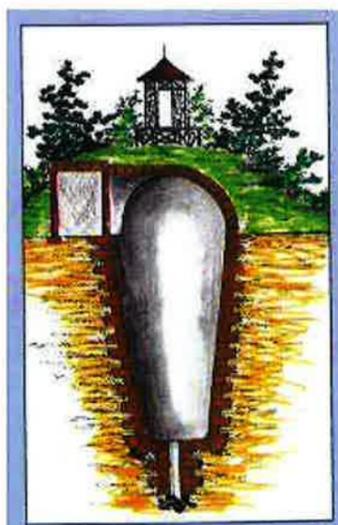


Glacière enterrée de Dienay (CÔTE D'OR)



Glacière de Cassan d'Isle Adam (VAL D'OISE)

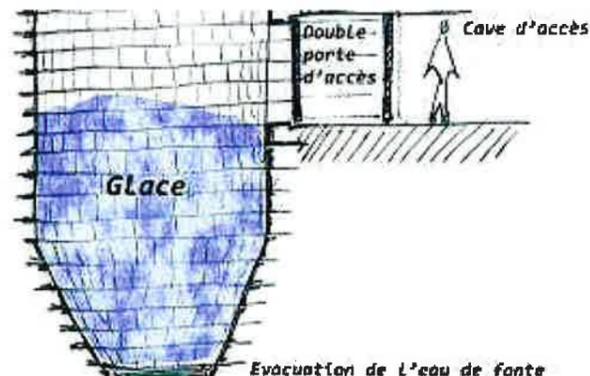
Comment étaient construites les glaciers ?



D'après l'Encyclopédia Universalis : « ... trois éléments la composent obligatoirement :

- **une cuve** (maçonnée ou en bois) équipée d'un puisard ou d'une conduite destinée à évacuer les eaux de fusion ;
- **un couvrement charpenté ou maçonné ;**
- **une porte** (ou plusieurs formant un sas) orientées vers le nord et servant au chargement et à la récupération de la glace... ».

Ces glaciers pouvaient être de taille variable. Le diamètre de puits le plus courant était de 4 à 5 mètres mais pouvait aller jusqu'à 10 voire même 12 mètres.



Celle de Dracy-le-Fort est simple et de taille modeste.

L'arrivée de la réfrigération industrielle marquera le glas des glaciers.

La Municipalité met un point d'honneur à entretenir son environnement et valoriser son patrimoine. Les maisons de caractère, les murs en pierres sèches, les lavoirs, l'église et le château sont autant de biens, publics ou privés, qui font la renommée de Dracy-le-Fort et l'admiration des visiteurs occasionnels...



Dans notre commune, jouxtant la Place de la Mairie, une glacière existait. Celle-ci, de taille modeste, était sur une propriété privée, enfouie sous une friche. Quel dommage !

Olivier GROSJEAN, Maire, a été contacté par le propriétaire en 2019 afin de négocier l'achat d'une parcelle de terrain comprenant cette dernière. L'idée était à la fois de transformer une friche en un parc entretenu et d'acquérir un élément de patrimoine supplémentaire que nous pourrions mettre en valeur et ouvrir au public lors des journées européennes du patrimoine.

Les opérations de bornage, pour définir exactement les contours de la parcelle à acheter, ont été réalisées par le cabinet de géomètres BLC. La difficulté consistait à construire une clôture de séparation en évitant d'avoir à couper les grands arbres en bonne santé. De ce fait, la séparation avec la propriété voisine n'est pas en ligne droite mais la partie boisée a été préservée.

Il a été fait appel à l'entreprise PAYSAGES 2000 pour réaliser les travaux d'aménagement de ce terrain de 1 200 m². Tout d'abord, il a fallu nettoyer et défricher le site, abattre et dessoucher les arbres morts, tailler les arbres à garder, arracher la haie de lauriers qui bordait la parcelle et qui assombrissait le Chemin François BACHEROT. Il a fallu remplacer le grillage existant par du grillage rigide et installer un portail permettant l'entrée de véhicules pour l'entretien du site par les services techniques de la commune. Il a également fallu reboiser cette parcelle avec plusieurs essences d'arbres : des cépées de bouleaux, des photinia et un magnifique olivier âgé de 70 à 80 ans. Le sol a été retourné et engazonné.



Il a été fait appel à la métallerie GRILLOT pour installer une rambarde et une porte en fer forgé, pour interdire l'accès et éviter que des personnes ou des animaux ne tombent au fond de la glacière.

Pour agrémenter l'entrée du site, un vieux puits en pierre a été reconstruit par l'entreprise VIGOUREUX et une banquette en pierre a été installée près de celui-ci.

Il a été fait appel au SYDESL pour rajouter deux bornes d'éclairage aux trois bornes existantes. En effet, ce passage qui relie la place de la Mairie à la rue Pierre Forey était très sombre l'hiver et les enfants qui l'empruntaient pour se rendre ou rentrer de l'école n'étaient pas très rassurés.

Les travaux ont été conséquents mais le résultat espéré est bien là et les retours d'administrés sont positifs...

Les travaux réalisés en quelques chiffres...

Acquisition du terrain (frais notariés compris)	: 16 035,56 €
Aménagements paysagers	: 36 155,40 €
Ouvrages en fer forgé	: 2 988,00 €
Puits en pierre	: 5 500,00 €
Banc en pierre	: 415,02 €

Conseil Départemental « Dispositif Saône-et-Loire » 2021 : 6 750,00 €

Fonds propres communaux : 54 343,98 €

Le Monuments aux Morts

Qu'ils soient sous forme d'obélisque, de statue, de plaque ou de sculpture colossale, on les retrouve dans nos villes et nos campagnes, érigés en l'honneur des victimes de guerre. Apparus après la guerre de 1870-1871, les « Monuments aux Morts » ont été élevés dans la grande majorité à la suite de la Première Guerre Mondiale. Celui de Dracy-le-Fort n'a pas fait exception à la règle. Grâce aux délibérations et aux correspondances de l'édile de l'époque François BACHEROT, vous pourrez retrouver au fil de ces pages son histoire...

Séance du 22 juin 1919 :

Le conseil décide qu'il y aura lieu d'élever un monument aux enfants de Dracy morts pour la Patrie. Un comité sera constitué à cet effet, composé de conseillers municipaux, de membres des sociétés de secours mutuel et de personnes n'appartenant pas à ces assemblées, mais domiciliés à Dracy, qui auront pour mission de déterminer l'emplacement du monument, sa forme, sa facture et de recueillir les souscriptions.

Les fonds communaux étant très réduits, il est décidé de répartir sur deux exercices les crédits nécessaires.

Le conseil vote et inscrit en dépense :

- 1° au budget additionnel de 1919 une somme de 350 francs (art 17) ;
 - 2° au budget ordinaire de 1920 une somme de 450 francs (art 95) ;
- destinées à l'érection du monument susdit.

Fait et délibéré les jours, mois et au susdits.



Correspondance du 25 février 1920 :

Entre juillet 1919 et avril 1920, le Comité s'est réuni à plusieurs reprises au sujet de l'aspect esthétique du monument à ériger. Finalement, il a été décidé qu'un buste viendrait coiffer son sommet. Après avoir prospecté auprès de nombreuses entreprises, le choix s'arrêta sur les Marbreries Funéraires THEVENOT de Chalon-sur-Saône. Dans sa correspondance du 25 février 1920 avec la Commune, quelques caractéristiques sur celui-ci ont été précisées, à savoir :

Poilu fonte bronzée

Hauteur : 1 m 21 ;

Dimension de la base : 33 x 27.

Correspondance du 15 avril 1920 :

Afin de le délimiter du reste de la Place de la Mairie, un entourage s'est avéré nécessaire. La Serrurerie COCHET, spécialisée en travaux d'art en fer forgé fut mandatée pour cet ouvrage. Celle-ci communiqua au Comité, le 15 avril 1920, le descriptif précis du projet proposé pour Dracy-le-Fort :

1 grille fixe posée sur lisse en pierre ou ciment ;

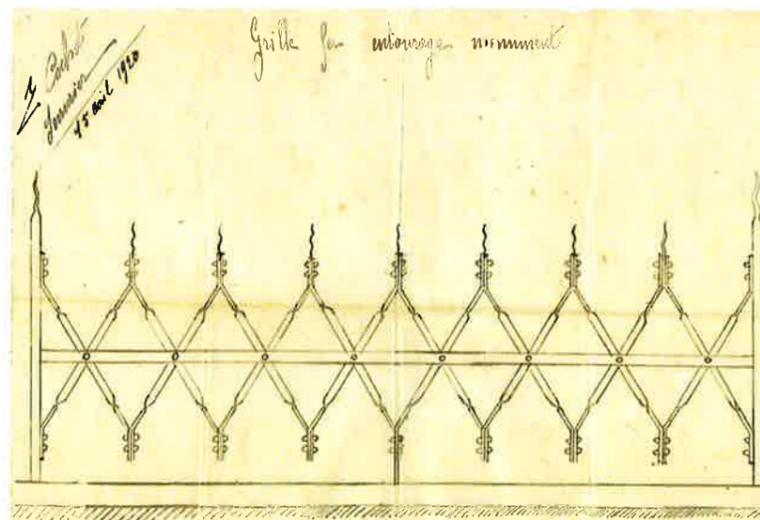
4 côtés de 3 m ;

Montant d'angle fin carré 40 m/m ;

Ceinture du milieu fer plat 40 x 6 m/m ;

Croisillons fin plat 30 x 5 m/m ;

780 francs



de la Place de la Mairie

Séance du 24 août 1920 :

M. le Maire expose que le Comité constitué à Dracy pour élever un monument commémoratif aux morts de guerre, fait remise dudit monument à la Commune et soumet au Conseil les plans et devis ainsi que les ressources affectées à cette œuvre. Le monument sera érigé sur la Place de la Mairie et une plaque de marbre avec les noms des morts sera fixée au mur du cimetière.

Les dépenses s'élèvent, à savoir :

1° : Pose d'un monument par M. Thevenot, entrepreneur à Chalon	6 500,00 francs
2° : Plaque de marbre	300,00 francs
3° : Entourage du monument posé par M. Cochet, serrurier à Dracy	1 040,00 francs

Total : 7 840,00 francs

Les ressources sont les suivantes :

-Produit des quêtes, collectes, souscriptions	4 638,45 francs
-Subventions communales	1 200,00 francs

Total : 5 838,45 francs

Excédent de dépenses :

qui sera couvert par la subvention de l'Etat et les quêtes.

2 001,55 francs

Le Conseil donne avis favorable à la réception, du monument.

Fait en délibéré les jours, mois et au susdits.

Même séance :

Le Conseil demande à l'Etat une subvention de 2 001,55 francs pour le monument aux morts, somme nécessaire pour couvrir le montant des dépenses qui s'élèvent à 7 840 francs alors que les recettes ne sont que de 5 838,45 francs.

Fait en délibéré les jours, mois et au susdits.



Séance du 24 août 1920 - Demande de subvention :

Le Conseil demande à l'Etat une subvention de 2 001,55 francs pour le monument aux morts, somme nécessaire pour couvrir le montant des dépenses qui s'élèvent à 7 840 francs alors que les recettes ne sont que de 5 838,45 francs.

Fait et délibéré les jours, mois et au susdits.

Séance du 23 août 1921 (solde de la dépense) :

M. le Maire expose que le monument aux morts n'est pas entièrement payé et qu'il appartient au Conseil de voter les fonds nécessaires pour couvrir cette dépense. La subvention de l'Etat qui sera encaissée ultérieurement viendra en diminution de la participation de la commune.

Cette subvention sera versée au Trésorier du comité du « monument aux morts ». Il reste à payer une somme globale de : 1 306,40 francs.

En caisse à ce jour : 106,40 francs.

Net à payer : 1 200 francs.

En conséquence le Conseil vote un crédit de mil deux cents francs à prendre au budget 1921 articles 11, dépenses imprévues et qui servira à solder la dépense relative au monument.

Fait et délibéré les jours, mois et au susdits.

Au cœur des commémorations depuis 1921 ...

Fleuri et pavoisé à chaque commémoration nationale, élus, porte-drapeau, anciens combattants, écoliers accompagnés des enseignants et Dracysiens se retrouvent pour un moment solennel de recueillement et de reconnaissance envers ceux qui ont payé un si lourd tribut au nom de la liberté.

Que d'hymnes nationaux chantés et de discours prononcés devant lui ! Malgré le temps qui passe, le souvenir comme le devoir de mémoire demeurent intacts.

Évolution au fil du temps...



Avec les années, le monument dracysien a évolué et les intempéries ont eu raison à plusieurs reprises de la lisibilité des noms des victimes gravés sur celui-ci. Depuis 1921, plusieurs interventions ont donc été réalisées pour le préserver, le valoriser mais aussi pour lui rendre son éclat d'antan comme ce fut le cas :

- **Avant 1995** : Découpe d'un croisillon pour faciliter le dépôt des gerbes commémoratives ;
- **1995** : Remise en peinture des gravures ;
- **1996-1997** : Retrait des grilles en fer forgé pour des raisons de sécurité ;
- **Années 2000** : Éclairage tricolore du monument par le SYndicat Départemental d'Énergie de Saône-et-Loire (SYDESL) et plantation d'une haie de lauriers créant un écrin végétal autour de lui ;
- **2006** : la marbrerie GUILLON de Chalon-sur-Saône a été mandatée pour restaurer le monument avant les commémorations de la Première Guerre Mondiale ;
- **2013** : ce fut cette fois-ci l'entreprise MANSUY qui a pris soin de le nettoyer dans un premier temps, puis de poser 3 plaques en pierre de Buxy sur lesquelles les noms des « *Morts pour la France* » ont été gravés.



Remise en peinture des gravures en 2006

2021 : sa remise en lumière.

Avec le temps, les couleurs si vives au début ont progressivement laissé place au blanc léger, puis à l'obscurité totale. Malgré les demandes répétées d'intervention auprès du SYDESL, restées sans effet, il n'était donc plus éclairé le soir. Mais c'était sans compter sur la détermination et la ténacité d'Olivier GROSJEAN, Maire depuis 2015, de relancer régulièrement celui-ci afin que le nécessaire puisse être fait dans les meilleurs délais.

L'été 2021 marqua un nouveau tournant pour notre monument : le retour du bleu, du blanc et du rouge. Il s'impose à nouveau dans la nuit tout de tricolore vêtu. Le mémorial dracysien a en effet retrouvé un bel habillage suite au changement de l'éclairage led effectué lors des travaux du SYDESL.

Les trois couleurs, une par face, se rejoignent et se réunissent à son sommet, sur le buste du Poilu pour évoquer dignement le drapeau national.



CRÉATION D'UN RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES RUE DES HAUTS DE DRACY

Suite à de fortes précipitations survenues le 2 octobre 2020, un riverain de la Rue des Hauts de Dracy a eu la désagréable surprise de constater que son puits était saturé. Par effet de retour, l'eau qui ne s'évacuait plus a alors progressivement envahi son sous-sol, nécessitant l'intervention des pompiers pour assécher celui-ci.

Olivier GROSJEAN, Maire, s'est d'abord rendu sur place pour constater les dégâts occasionnés, puis ce fut au tour d'un technicien de la SAUR et d'un représentant du service Eau et Assainissement du Grand Chalon.

Après un rapide diagnostic du Grand Chalon, il s'est avéré que le problème venait du puits perdu communal situé en fond de l'impasse (datant d'une quarantaine d'années) qui était vraisemblablement colmaté et ne permettait plus l'évacuation des fortes ruissellements. La gestion des eaux pluviales relevant de la compétence communale et afin d'éviter de nouveaux désagréments à la saison hivernale, il a donc été décidé de réaliser en urgence des travaux.



Ceux-ci d'un montant de 12 528 € T.T.C, ont été confiés à la Société EIFFAGE ROUTES. Réalisés du 7 au 10 décembre, ils consistaient à la mise en place d'une grille de 5 mètres en travers de la chaussée, reliée à des tuyaux de 300 mm de diamètre.

Satisfait et reconnaissant de la rapidité avec laquelle sa requête avait été prise en charge, ce foyer dracysien a adressé ses chaleureux remerciements à la Municipalité.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

tél. 03 85 44 31 23 – fax 03 85 44 46 41

e-mail : dracy.le.fort@wanadoo.fr

site officiel : www.mairie-dracy-le-fort.fr

ACCUEIL DU PUBLIC :

DU LUNDI AU VENDREDI de 13 h 30 à 17 h 30

LE SAMEDI de 9 h 00 à 12 h 00

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE :

DU LUNDI AU VENDREDI de 9 h 00 à 12 h 00
de 13 h 30 à 17 h 30

LE SAMEDI de 9 h 00 à 12 h 00

RENCONTRE AVEC LES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

Le Maire : Olivier GROSJEAN
Le 1^{er} adjoint : Georges PAUCHARD
Le 2^{ème} adjoint : Dominique PETITJEAN
Le 3^{ème} adjoint : Martial BEUGNET



LA VENTE ANNUELLE DES SAPINS DE L'A.P.E.



L'Association des Parents d'Élèves (A.P.E.) planifie tout au long de l'année diverses manifestations pour collecter des fonds et aider les projets pédagogiques programmés par le corps enseignant dracysien. C'est donc dans cette optique que la traditionnelle vente des sapins a été organisée.

Épicéa, Nordmann ou encore Pungens, il y en avait pour tous les goûts et de toutes tailles. Réservés en amont, ils ont été remis le vendredi 11 décembre à la sortie de l'école.



Bien que l'organisation ait été différente des précédentes éditions (pas de spectacle de Noël), l'opération a été un franc succès avec plus de 80 sapins vendus aux familles.

LE PÈRE NOËL À L'ÉCOLE

Avec un peu d'avance sur le calendrier, le Père Noël a garé son traîneau entre deux nuages et a rendu une petite visite surprise aux enfants de l'école dracysienne.



Afin de le remercier de sa visite et de la distribution de ces quelques gourmandises, ils lui ont chanté une chanson de circonstance.

Après lui avoir également assuré qu'ils avaient tous été bien sages pendant toute l'année, ils lui ont souhaité un bon retour et espèrent le revoir l'année prochaine.

Bourgogne repas
Restauration Collective
ZA du Bois Bernoux - 71290 CUISERY
Tél.: 03 85 40 09 51 - Fax: 03 85 40 09 63
Info@bourgogne-repas.fr
www.bourgogne-repas.fr

Menu du repas de Noël

Rillettes de surimi et thon au fromage blanc

Sot-l'y-laisse de poulet sauce barbecue

Pommes duchesse / Carottes balls

Leerdammer

Boules de Noël, chocolat et noisettes

Papillotes

GAELE BROCHOT ÉLUE MISS AGRI 2021



L'agriculture a créé son concours, il y a déjà 7 ans, pour valoriser les femmes et les hommes qui y travaillent. Les candidats doivent se présenter et expliquer les raisons qui les ont conduits à choisir une profession agricole. Ils se répartissent en deux catégories (1 junior et 1 sénior) et dans chacune d'entre elles on retrouve 1 Miss et 1 Mister Agri. Le vote s'est fait pour cette 8^{ème} édition par l'intermédiaire du réseau social Facebook. Les vingt candidat(e)s qui ont obtenu le plus de voix sont retenus mi-décembre, puis ils sont notés par un jury.

Cette année, il fallait faire son choix parmi 360 candidatures, toutes aussi motivées les uns que les autres. Les résultats ont été dévoilés en même temps que ceux de Miss France, le samedi 19 décembre 2020.

Les lauréats porteront et défendront durant une année les couleurs du monde agricole. C'est loin d'être un titre honorifique car ils doivent assurer diverses représentations sur des salons spécialisés, sous réserve des conditions sanitaires.

Le titre de Miss France Agricole Junior a été décerné à Gaëlle BROCHOT, une jeune dracysienne de 17 ans qui s'est inscrite pour promouvoir la place des femmes dans l'agriculture.

Élève en dernière année en Bac Professionnel Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole (C.G.E.A.) au lycée de Fontaines et en formation pratique au Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (G.A.E.C.) du Grand Coppis de Châtenoy-le-Royal, Gaëlle s'est rapprochée du monde agricole il y a bientôt six ans. N'étant pas issue de ce milieu, elle a voulu le découvrir et s'est très vite passionnée pour celui-ci. Son apprentissage se déroule au sein d'une exploitation de polyculture-élevage avec des ateliers de volailles et viande bovine en vente directe.



LES DEUX JEUNES LAURÉATS DE L'AGRICULTURE DONT LA DRACYSIENNE GAËLLE BROCHOT, MIS À L'HONNEUR PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le vendredi 8 janvier, Gaëlle BROCHOT, élue Miss junior 2021, et Florent PAJOR, Mister 2021, tous deux de Saône-et-Loire, étaient les invités du Conseil départemental.

Frédéric BROCHOT, Vice-Président en charge de l'agriculture, les a accueillis dans l'hémicycle et leur a remis la médaille du Département.



LE C.C.A.S. SOUTIENT LES RESTOS DU COEUR

À travers son Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), Dracy-le-Fort montre depuis un peu plus d'une décennie à présent son attachement aux valeurs humaines de générosité mais aussi de solidarité qui sont, plus que jamais d'actualité, dans ces temps difficiles et précaires.

En organisant chaque année vide-grenier puis bourse aux jouets et matériels de puériculture, le C.C.A.S. engrange des bénéfiques qui sont ensuite convertis en produits d'hygiène pour les tout petits.



Bien que 2020 ait été une année blanche pour le C.C.A.S., en raison de l'annulation successive de toutes ces actions, Olivier GROSJEAN, Maire et Président de celui-ci, a souhaité maintenir ce geste de bienveillance envers les plus démunis et plus particulièrement les 0-3 ans.

C'est ainsi que pour la 11^{ème} année consécutive, un don en produits divers (couches, lait en poudre...) d'une valeur de 425 € a été remis par l'édile dracysien aux représentants de l'antenne chalonnaise des Restos du Cœur, Jean-Louis BESSARD et Guy BERTHIER, le vendredi 8 janvier (date à laquelle auraient dû se tenir les vœux de la Municipalité, non organisés du fait de la situation sanitaire) en présence de Dominique PETITJEAN et Martial BEUGNET, Adjoint.

RÉAMÉNAGEMENT DES GALETS ET VÉGÉTALISATION DE LA RUE DU MOULIN MADAME



À la suite des confinements successifs et de l'instauration des différents couvre-feu, des comportements divers ont émergé. Si dans la grande majorité des cas, le civisme est de mise, les incivilités ont hélas connu une nette progression.

La Rue du Moulin Madame en a été l'un des exemples. À plusieurs reprises, les galets qui agrémentaient de part et d'autre cette rue ont été utilisés comme projectiles à l'encontre de certains riverains.

Devant la répétition de ces situations, il a été décidé de réaliser des aménagements de mise en sécurité des abords de cette chaussée. Le service technique a alors procédé dans un premier temps au retrait puis au scellement des galets, puis ce fut au tour de la végétalisation.

Lavande, abelia, potentille, ... ce sont ainsi 16 pieds qui ont été plantés à l'intersection des rues du Moulin Madame et des Champs et qui fleuriront au gré des saisons.



L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS DE LA RUE DE LA MONTAGNE

Depuis plusieurs années, la Municipalité s'est inscrite dans une démarche progressive d'enfouissement des réseaux aériens d'électricité et de téléphone. Celle-ci présente le double avantage de les sécuriser mais aussi d'embellir le village par le retrait des différents poteaux.

Au 31 décembre 2020, 95 % des réseaux de la commune étaient déjà enfouis. Il ne restait plus que la Rue de la Montagne, le Buet ainsi que les Chemins de la Chaume, du Moulin Gaillard et des Hérissons pour que ce grand chantier arrive à son terme.



Après le remplacement des canalisations d'eau potable de la Rue de la Montagne en octobre dernier par le Syndicat Mixte des Eaux Chalon Sud-Ouest, c'est au tour du SYDESL de débiter ses travaux.

Ainsi, ce sont les réseaux d'électricité et de téléphonie (cuivre et fibre) qui ont été enterrés. À l'occasion de cet enfouissement, les candélabres équipés de lampes à sodium ont été remplacés par des mâts dotés de lanternes à led au design moderne (coût : 18 812,41 € H.T. dont 10 156,91 € à la charge du SYDESL et 8 055,50 € H.T. pour la Commune).

Début mai, les riverains seront tous raccordés avec les nouvelles lignes électriques. Pour ce qui est des lignes téléphoniques, le raccordement se fera dans la foulée en mai, voire début juin.

Une fois que tous les branchements seront effectués, les anciens poteaux seront enlevés et une réfection en enrobé de la partie roulante sera programmée en juillet tout comme les trottoirs qui seront refaits en résine « pépite ».



TRANSPORT
Moyens dédiés
Logistique
Toutes nos performances
à votre service !

LE HAMEAU DU BEL ÂGE, EN ATTENTE DE FINANCEMENT



De gauche à droite : Jean-Luc DELIRY, Rémy REBEYROTTE, Sophie LANCELEVÉE-SOTTON, Thierry BASILE, Anne-Claire DOREY, Olivier GROSJEAN, Dominique LANOISELET et Annie LOMBARD.

Depuis septembre 2018 et la signature du permis de construire, le Hameau du Bel Âge, projet résidentiel pour les séniors et imaginé comme une alternative aux maisons de retraite en interagissant avec les établissements de soins environnants, est en attente de réalisation. Porté par l'entreprise lyonnaise « L'Arche d'Alliance », il prévoit la construction d'une soixantaine de logements (T1, T2 et T3), implantés sur un terrain de 28 000 m² vers la Zone d'Activités Économiques « La Tuilerie ».

Celui-ci d'un coût de 7 164 000 € hors taxes et s'appuyant sur la technologie moderne de la domotique était initialement pensé en partenariat avec la Société d'Économie Mixte de Construction du Département de l'Ain (SEMCODA). Après plusieurs échanges, il semblerait qu'une collaboration avec l'OPAC 71 soit sérieusement envisagée.

Une réunion de concertation initiée par le Maire Olivier GROSJEAN s'est donc tenue le 12 mars à la Salle Polyvalente André JARROT, en présence des différents acteurs territoriaux afin de réfléchir aux possibilités de mise en œuvre.

LES CM2 ET LA PLANTATION DE LEUR ARBRE

Dans le cadre de son programme « environnement », la Municipalité a souhaité s'inscrire dans une démarche de plantation annuelle d'un arbre par classe de CM2 sur l'ensemble de la mandature. Les élèves avaient le choix de l'essence : chêne rouge d'Amérique, érable ou encore tilleul. Après un vote à main levée, les jeunes dracysiens ont opté pour un érable rubrum (rouge).



C'est ainsi que le mardi 16 mars, les CM2, accompagnés de leurs camarades du CM1 et de Mme MATTHYS, se sont rendus à la Zone de Loisirs pour planter leur arbre. Les enfants ont participé avec fierté à l'ensemble des étapes de la plantation. Munis de pelles, râteaux, arrosoirs, ils ont mis du cœur à l'ouvrage pour acquérir leurs premières notions de jardinage.

NATIONALE INCENDIE
CERTIFIÉE APSAD - NF SERVICE N° 371/04/04-285 **extincteurs**

- Vente
- Entretien
- Recharges toutes marques
- Détection Extinction - RIA
- Signalisation - Plan d'évacuation
- Formation du personnel
- Conformité N4

Z.A. - BP 1 - 71590 GERGY
FAX : 03 85 93 63 58
E-Mail : serviceclient@n4incendie.fr **03 85 48 86 28**

Circuit en salle

71 KART

KART dès 7 ANS - BILLARD
5 rue de la Tuilerie - DRACY LE FORT
Tél 03 85 87 70 24 - Fax 03 85 87 91 51
E-mail : kart71.com

« EN ROUE LIBRE » DE PASSAGE À DRACY-LE-FORT



Premier clap entendu dans les rues dracysiennes le 1^{er} avril 2021 pour « En roue libre », le premier long métrage de Didier BARCELO. Au casting de celui-ci figurent Marina FOÏS, Benjamin VOISIN, Jean-Charles CLICHET et Albert DELPY.

Écrit par Didier BARCELO et Marie DESHAÏRES, le scénario retrace la folle histoire de Louise qui se retrouve un beau matin prise au piège dans sa propre voiture, coincée par une attaque de panique dès qu'elle essaye d'en sortir, et de Paul qui vole sa voiture et du coup la kidnappe. Les voilà tous les deux embarqués dans un road-movie mouvementé et plein de surprises...

Avant l'arrivée de l'équipe de tournage sur la Commune, des échanges préalables et des concertations régulières avec le régisseur général ont été nécessaires pour faciliter le tournage aux abords de la Salle Polyvalente André JARROT, de la Place de la Mairie, de la Rue Salomon afin de gêner le moins possible les dracysiens. Une expérience inédite pour notre village qui apparaîtra prochainement sur grand écran.

AMÉNAGEMENTS SÉCURITAIRES PLACE DE LA MAIRIE

La Place de la Mairie est une zone très fréquentée, principalement le matin, le midi et le soir, par les enfants qui vont ou sortent de l'école et par les adolescents qui empruntent les transports scolaires pour se rendre à leurs établissements.



Il a très souvent été constaté que certains véhicules descendant la Rue de Givry (depuis le petit pressoir) ne respectent pas la priorité à droite pour les véhicules venant de la Rue des Champs et arrivent à vitesse excessive aux abords de la place.

Pour éviter qu'un accident ne survienne, il a donc été décidé d'installer quelques équipements dans le but de sécuriser cette zone. Ainsi, ce sont des panneaux de rappel qui ont été mis en place (priorité à droite et attention au passage piétons) et deux ralentisseurs de type « coussins berlinois » (4 776 €) qui ont été installés pour faire ralentir les véhicules un peu trop pressés...

Objectif atteint ! Pour la sécurité de tous, soyons vigilants !

F.L.E.C
Electricité Bâtiment Industriel - Chauffage électrique - Climatisation
Energies renouvelables - Panneaux photovoltaïques
Aspiration centralisée

Frédéric PICARD

Z.A. la Garenne - 71640 St Martin /s Montaignu
03 85 98 08 22 / 06 76 48 26 60
[sarlflec@picard-f.fr](mailto:sarl.flec@picard-f.fr)

2AGE Atelier d'Aménagement
et de Géomètres-Experts
CONSEILS LAMBERT - HUGON - GUILLEMIN

BORNAGE - DIVISION - LOTISSEMENT - COPROPRIÉTÉ

afaq ISO 14001 ENVIRONNEMENT AMOR CERTIFICATION

03.85.42.45.45
chalon@2age.fr
www.2age.fr

GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

RESTAURATION DES FONTS BAPTISMAUX



Avant intervention de l'Atelier de restauration CREN

Les fonts baptismaux dracysiens (objet mobilier du XVIII^{ème} siècle - classé au titre des monuments historiques par arrêté du 7 novembre 2018) se composent d'une cuve ronde posée sur un pilier hexagonal en pierre calcaire rose, surmontée d'un couvercle en coupole orné de bas-reliefs et couronné par un petit groupe sculpté figurant le baptême de Jésus par Saint Jean-Baptiste. Les six bas-reliefs représentent un cerf assoiffé, l'arche de l'alliance, le baptême d'un nouveau-né, un livre des lectures, des fonts baptismaux et l'agneau mystique.

L'écoulement du temps ayant laissé des traces sur ces derniers, une restauration était devenue inévitable pour préserver ce patrimoine communal. Avant d'envisager une quelconque intervention, un diagnostic précis a été effectué par les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.). Celui-ci a fait ressortir que :

- * plusieurs épaufrures étaient présentes sur la cuve, dont deux avaient été réparées par collage lors d'une précédente intervention ;
- * la surface de la pierre était encrassée et apparaissait blanchie au niveau de la cuve ;
- * le joint sous la base du pilier était pulvérulent et se détachait ;
- * le couvercle en bois (chêne et noyer) polychromé posé sur la cuve était en mauvais état de conservation avec une superposition de quatre reprises (à la bronzine sur les bas-reliefs tandis que le groupe sculpté avec le Baptême du Christ avait été repeint avec un vert moderne).

La mairie, assistée techniquement par la D.R.A.C. de Bourgogne Franche-Comté lors de la rédaction du cahier des charges, a organisé une mise en concurrence entre plusieurs entreprises spécialisées dans ce type d'ouvrage. Après analyse et sous réserve de l'autorisation délivrée par la D.R.A.C., le Conseil Municipal a attribué, lors de sa séance du 17 décembre 2020, la restauration à l'Atelier Restauration CREN, basé à CHENOVES (71390) pour un montant de 5 460 € T.T.C. (prestation + option de traitement des éléments métalliques oxydés et nettoyage spécifique).

Toutes les autorisations ayant été délivrées dans le courant du mois de mars, les restaurateurs ont donc pu intervenir en avril pour redonner aux fonts baptismaux communaux leur lustre d'antan.

Restauration subventionnée à 80 %

Dépenses :

Coût total 4 550,00€ H.T.

Recettes :

D.R.A.C. 2 275,00 € H.T.

Conseil Départemental 1 365,00 € H.T.

Reste à la charge de la Commune :

910,00 € H.T.



Après restauration

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



Le 76^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 aura été une nouvelle fois marquée par la crise sanitaire. Bien que la première phase du déconfinement ait débuté le 3 mai, aucun rassemblement de plus de 6 personnes n'était encore autorisé par les services de l'État.

C'est donc devant une place silencieuse, dépourvue d'assistance et sans « *La Marseillaise* » chantée que s'est tenue une cérémonie en comité très restreint en présence d'Olivier GROSJEAN, Maire, Carole NEYRAT, Georges PAUCHARD, Dominique PETITJEAN et Martial BEUGNET, Adjoints.

Une gerbe commémorative aux couleurs tricolores au nom de la Municipalité et de l'Association des Anciens Combattants ayant été déposée devant le monument aux morts, une minute de silence a été respectée en hommage aux victimes de la Seconde Guerre Mondiale.



Journée nationale du 8 mai 2021 Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Geneviève DARRIEUSSECO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants

8 mai 1945.

Par deux fois, l'Allemagne a signé sa capitulation sans condition. Pour l'Europe, la délivrance est là, la guerre est finie. Enfin. Après tant de souffrances et de désolations, après tant d'espérances et de luttes acharnées. Même les épreuves les plus douloureuses ont une fin. Même les tempêtes les plus dévastatrices s'achèvent.

Une joie bouleversée emplit les cœurs, les drapeaux ornent les fenêtres, les embrassades se noient dans la liesse populaire. Derrière les larmes de joie, celles de la peine affluent. Personne n'oublie les villes ruinées, les vies dévastées, personne n'oublie que l'humanité a payé le plus lourd tribut de son histoire. Notre monde en fut à jamais changé. La Seconde Guerre mondiale est une rupture pour notre civilisation qui se sait, encore davantage, fragile et mortelle.

Soixante-seize ans plus tard, reliés par notre mémoire commune et épris de la même reconnaissance, nous nous unissons par la pensée et par notre hommage pour saluer le souvenir de celles et ceux qui ont combattu et abattu le fleau nazi.

Pour notre pays, rien ne fut simple, ce combat prit de nombreux visages et la victoire mille chemins. Malgré les ardents soldats de Moncornet, d'Abbeville, des Alpes, de Saumur et tous « ceux de 40 », l'ombre de l'occupation, de la division puis de la collaboration a jeté son voile obscur sur la France.

Il y a 80 ans, en 1941, les flambeaux de la Résistance brillaient déjà. Le flot du refus et de l'espérance montait tandis que la répression forgerait son funeste souvenir à Chateaubriant, au camp de Souge ou au Mont-Valérien. La France libre recevait les ralliements des territoires ultramarins et poursuivait son inlassable épopée. Dans les sables de Koufra, elle nouait un pacte avec la victoire et par la voix du colonel Leclerc regardait déjà vers Strasbourg. A l'instar d'Hubert Germain, dernier des compagnons de la Libération, ce fut toute une jeunesse ardente et résistante qui refusa la défaite et l'asservissement, qui refusa de servir les desseins de l'occupant. Tous, ils ont permis à la France de s'asseoir à la table des vainqueurs.

Cela fut rendu possible par le combat acharné des armées françaises et des armées alliées, par les Forces Françaises Libres qui jamais ne cessèrent la lutte, par le dévouement des résistants de l'intérieur, par chaque Française et Français qui a refusé l'abaissement de la France et la négation de ses valeurs. Notre gratitude demeure indéfectible.

Entendons les mots de Malraux : « *un monde sans espoir est irrespirable* ». La victoire de 1945 est le succès de l'espérance, mais elle est aussi l'aube d'un nouvel effort collectif pour la reconstruction, pour la paix et pour l'Europe. Hier comme aujourd'hui, face aux épreuves et aux crises du temps, la Nation française se tient debout, résiliente et espérante.

Unis et solidaires, souvenons-nous de l'adversité surmontée et de la liberté reconquise.

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Dracysiens (particuliers) week-end : 360 € (1^{ère} location)
 Dracysiens (particuliers) week-end : 710 € (2^{ème} location dans l'année)
 Dracysiens (particuliers) jour semaine : 200 €
 Extérieurs (particuliers) week-end : 710 €
 Extérieurs (particuliers) jour semaine : 380 €
 Vente commerciale par jour semaine : 320 € + nettoyage
 Commerçant dracysien par jour semaine : 160 € + nettoyage
 Option WI-FI possible : 10 €

Jour de l'An (veille et lendemain compris) : 2 000 € + caution de 5 000 €

Une caution de 2 000 € ainsi qu'une attestation de responsabilité civile spécifique pour la période de location sont exigées pour chaque location.

La salle est louée sans vaisselle.



Capacité d'accueil : 220 personnes

UN FRANC SUCCÈS POUR LE VIDE-GRENIER



Initialement prévu le 2 mai, c'est finalement le 6 juin que s'est tenue la 9^{ème} édition du vide-grenier. Cette nouvelle date coïncidant avec la brocante de Givry et avec le retour progressif à « une vie normale », tout laissait alors présager d'une belle affluence. Bien que le ciel ait été un peu capricieux, le succès a bel et bien été au rendez-vous avec 66 exposants répartis sur l'ensemble de la commune et de très nombreux visiteurs venus arpenter nos rues et lotissements à la recherche de bonnes affaires.

Olivier GROSJEAN, Maire et Président du C.C.A.S., Dominique PETITJEAN, Vice-Présidente du C.C.A.S., Florian PARDON,

Conseiller Municipal mais aussi Sébastien MARTIN, Président du Grand Chalon et Conseiller Départemental du Canton de Givry se sont rendus dans les différents secteurs, à la rencontre des acheteurs comme des vendeurs.

À la fin de cette journée et à la vue des étals, force est de constater que le bilan a été très positif. En plus d'avoir vidé caves et greniers, il nous a également été possible d'oublier, l'espace de quelques heures, la période « COVID-19 » et de retrouver le plaisir de se revoir, d'échanger... même « masqués ».

Le rendez-vous pour la 10^{ème} édition est d'ores et déjà acté pour le 1^{er} mai 2022.

ENFIN LE SPECTACLE DU C.C.A.S POUR L'ÉCOLE...

Après avoir été repoussé à plusieurs reprises, le spectacle de fin d'année (2020), offert par le C.C.A.S. aux enfants des écoles maternelles et élémentaires, a enfin pu avoir lieu. Choisie par l'équipe pédagogique, la Compagnie « CROQUETTE » est venue interpréter « TRIO RIZOTTO ».



Manolo, Hugo et Pasqualito, trois personnages fascinants aux multiples talents, vous invitent dans leur univers de voyageurs où se mêlent musique et cirque pour un voyage haut en couleur ! Ils savent tout faire... ou presque ! Un mélange dynamique et explosif qui a ravi grands et petits en présence de

plusieurs membres du C.C.A.S. : Mmes PETITJEAN, CARMINATI-LUCAS, LEGRAND, MENAND, PALMACE et GODEY ainsi que MM BERNARD et WURTZ (le Président du C.C.A.S., Olivier GROSJEAN étant excusé).

Notre équipe se tient à votre disposition pour répondre au mieux à vos attentes

LATOUR
Désamiantage Couverture Zinguerie Isolation

SAS DCL
Z.A les Blettrys - 71530 Champforgeuil
☎ 03 58 09 51 30
✉ saslatour@gmail.com
www.desamiantage-couverture-latour.com

Pizza del sole

PIZZAS CUITES AU FEU DE BOIS A EMPORTER
Vous donne rendez-vous

Parking Centre Orthopédique

Les jeudis soirs de 17h30 à 21h00.
Commande sur place ou par téléphone
07.88.44.71.60.

7 CM2 PARÉS POUR LE COLLÈGE



Depuis dix ans, le C.C.A.S. offre aux élèves de CM2, intégrant le collège de Givry à la prochaine rentrée scolaire, un dictionnaire français/anglais ainsi qu'une calculatrice scientifique, préconisée pour futurs collégiens.

Ils se sont également vu remettre, pour la troisième année consécutive, par la Directrice du Groupe Scolaire, un livre des fables de Jean de La Fontaine, offert par le Ministère de l'Éducation Nationale et symbolisant le passage de l'école primaire au collège.

Accompagnés par leur enseignante, Francine MATTHYS, ils ont reçu le vendredi 25 juin en fin d'après-midi, leur dotation sous le regard bienveillant de leur famille, de Mmes Dominique PETITJEAN (Vice-Présidente du C.C.A.S. représentant Olivier GROSJEAN, excusé), Marie-Claude PALMACE, Annie LEGRAND et MM. Christian WAGENER et Martial BEUGNET.

Pour terminer ce bel après-midi ensoleillé sur une note de convivialité, un rafraîchissement a été offert sur le parvis de la Mairie.

Bel été à tous !

- ◆ BURDIN Léo
- ◆ FORNARI-BOURGOIS Elyas
- ◆ LABBÉ Adam
- ◆ LAGOUTTE Clément
- ◆ LAMOUR Charly
- ◆ MACHARAUX Mila
- ◆ PICARD Soan

PAYSAGES 2000

Nous réalisons aussi
l'arrosage automatique

Création
Aménagement
Maçonnerie Paysagère
Arrosage
Infographie
Entretien

Facebook icon
Services à la personne icon

☎ 03 85 44 77 48
@ contact@paysages2000.com
✉ Z.A. RN6
71240 - Varennes le Grand

www.paysages2000.com

PROGRAMME DE RÉFECTION DES VOIRIES COMMUNALES

Il ne vous aura pas échappé, si vous faites un tour à pied dans Dracy-le-Fort, que 2021 aura été une année riche en terme de travaux de voirie. En effet, le programme annuel de réfection des chaussées dracysiennes s'est concentré sur 4 principaux axes dont les chantiers ont nécessité la collaboration avec de nombreuses entreprises comme le SYDESL, la DBTP, la SBTP, EIFFAGE Routes, TDM ou encore FRANCE TÉLÉCOM avec ses sous-traitants pour les réseaux cuivre et la fibre.

♦ Rue des Hauts de Dracy / Rue des Vignes d'Or



Si 2020 a été marquée par la réfection complète des trottoirs des lotissements « *Les Hauts de Dracy* » et « *Les Vignes d'Or* », cette année ce sont au tour des chaussées d'être traitées.

Après leur rabotage, un enrobé de 6 cm a été posé par l'entreprise dracysienne EIFFAGE ROUTES à qui le chantier a été confié après une mise en concurrence.

Cumulés ce sont 119 574,60 € T.T.C. qui ont été investis dans le secteur.

♦ Rue de la Montagne

Les réseaux aériens de la Rue de la Montagne étant enfin enfouis et les derniers poteaux ayant été retirés, il ne restait plus qu'une dernière étape pour finaliser ce secteur : la réfection complète de la voirie et de ses abords.

À la suite de la mise à niveau des différents ouvrages, du rabotage et du réglage de la chaussée, un nouveau tapis d'enrobé est venu recouvrir la chaussée. Puis ce fut au tour des trottoirs d'être refaits en bitume recouvert de résine couleur « *pépite* »



♦ Rue des Crays



À la suite de la mise en concurrence organisée pour la réfection des chaussées des lotissements « *Les Hauts de Dracy* » et « *Les Vignes d'Or* », il s'est avéré qu'un reliquat était disponible pour réaliser un autre chantier. Par conséquent et afin d'assurer une cohérence avec la Rue de la Montagne, une réfection partielle a été programmée pour un montant de 60 000 € T.T.C..

Ainsi, la voirie vers le Groupe Scolaire ainsi que les parkings ont été refaits à neuf et les trottoirs aux abords de celui-ci et de la crèche ont été recouverts d'une résine couleur « *pépite* ».

Après neuf mois intenses, avec des retards difficiles à accepter... les travaux sont désormais achevés et les riverains sont satisfaits du « *résultat* ».

RETOUR DU TOURNOI DU TENNIS CLUB ...

Après une année blanche liée au contexte sanitaire annulant les rencontres sportives, le Tennis Club a enfin pu organiser son traditionnel tournoi de fin d'été. Sur les quatre tournois TMC prévus, seul le TMC Messieurs quatrième série s'est déroulé le samedi 28 août. Les autres ont été malheureusement annulés par insuffisance de participants.

Douze joueurs se sont alors affrontés sur les courts extérieurs, à tour de rôle selon leur résultat. Chacun a fait 3 « *petits* » matchs de 4 jeux, certains ont même été bien disputés avec un tie break décisif au 3^{ème} set.

La météo estivale était idéale. En plus d'être agréable, elle a aussi permis aux joueurs de rester entre midi et 14h et de partager un moment convivial autour d'un buffet préparé par les membres du bureau.



Le vainqueur Arnaud BRESSER du Tennis Club de Beaune, classé 30/1, a remporté la finale (2/4, 4/1, 10/4) contre Kakonde MAHAMAT, classé 30/3 du Tennis Club de Levallois, après avoir battu Paul BOUILLOT (TC Dracy), puis Jean Simon CALLOUD (30/1 TC Chalon).

À noter également, la performance de Paul BOUILLOT (30/5), jeune du club, qui a gagné contre un joueur classé 30/2 Philippe DUMOUX et perdu en 3 sets contre le vainqueur du tournoi.

Le finaliste et le vainqueur ont reçu une belle coupe offerte par le Grand Chalon.

TRAVAUX ESTIVAUX À L'ÉCOLE

Durant les congés scolaires, l'école n'est pas restée inoccupée longtemps. Profitant de cette période pour entretenir le groupe scolaire, les services techniques et Martial BEUGNET, Adjoint en charge des Bâtiments communaux, ont réalisé plusieurs interventions et aménagements afin que tout soit prêt pour la rentrée des classes.

Ainsi, il a, entre autre, été réalisé :

- La mise en place d'étagères de stockage ;
- Le changement des systèmes anti « *pince-doigts* » ;
- L'installation d'une télévision à l'espace périscolaire ;
- L'entretien des espaces verts et la taille des végétaux du côté de l'agorospace ;
- Divers travaux d'entretien et petites réparations ;
- La création des abords en galets et en ciment le long de la nouvelle clôture du Groupe Scolaire ;
- Le montage d'une nouvelle cabane dans la cour de l'école.



Devenue obsolète, la précédente cabane a été retirée et une nouvelle acquise. 50 % de cet achat est supporté par la Municipalité et 50 % par l'Association des Parents d'Élèves.

HOMMAGE AUX FUSILLÉS D'AOÛT 1944

D'ABORD ROUTE D'AUTUN...

Dimanche 29 août, la Municipalité dracysienne s'est rassemblée devant le monument de la Route d'Autun, érigé en hommage à MM. CUZIN, DAKOWSKI et BOUSSIGNON, membres de la Résistance fusillés le 30 août 1944 par la Gestapo.

Toujours en comité restreint en raison du protocole sanitaire toujours en vigueur quoique légèrement assoupli par rapport à l'année dernière, deux porte-drapeaux des Associations des Anciens Combattants, les élus des communes de Mellecey, Mercurey, Saint-Martin-sous-Montaigu ainsi que Sébastien MARTIN, 1^{er} Vice-Président du Conseil Départemental et Président du Grand Chalons se sont joints, comme à l'accoutumée, à cette commémoration communale. Après le dépôt d'une gerbe commémorative au pied de cette stèle, un moment de recueillement a été observé en souvenir de ces trois victimes du nazisme.



... PUIS À L'ORÉE DU BOIS DE MARLOUX



L'ensemble des participants s'est ensuite rendu au Monument de Marloux pour la cérémonie principale regroupant les communes de Chalon-sur-Saône, Châtenoy-le-Royal, Dracy-le-Fort, Mellecey, Mercurey et Saint-Martin-sous-Montaigu.

Dans la déroute allemande d'août 1944, l'occupant ne pouvant plus déporter massivement a décidé de fusiller les détenus de la prison de Chalon-sur-Saône. Un grand nombre d'entre eux furent assassinés au pied d'un chêne aux confins de Mellecey et de Châtenoy-le-Royal, à la lisière du Bois de Marloux. C'est en mémoire de ces 14 suppliciés que

se sont réunis, devant le monument aux morts inauguré le 24 août 1947, deux douzaines de porte-drapeaux, plusieurs parlementaires comme les sénateurs Marie MERCIER et Jérôme DURAIN, ainsi que les députés Rémy REBEYROTTE et Raphaël GAUVAIN, présents aux côtés des autorités civiles et militaires. La délégation de Dracy-le-Fort était, quant à elle, composée d'Olivier GROSJEAN Maire, de Christian WAGENER Maire Honoraire, de Dominique PETITJEAN et Georges PAUCHARD Adjoints, ainsi que de Marie-Claude PALMACE, Nathalie BLACHON, Jean-Bernard TUETEY, Conseillers Municipaux.

Dans le message commun lu par Gilles PLATRET, Maire de Chalon-sur-Saône, il a été souhaité de « donner un semblant de vie à ces dix suppliciés dont l'identité a pu être établie après ces terribles massacres. Quatre fusillés de Marloux demeurent anonymes, pour l'éternité, mais leur anonymat n'enlève rien au sacrifice qu'ils ont fait. » À l'issue de celui-ci, les gerbes commémoratives ont été déposées et une minute de silence a été observée. Le chant des partisans a été écouté et l'hymne national a été repris par l'assistance, avant que les porte-drapeaux ne soient salués par les différentes autorités présentes.

Guinard
imprimeurs

27, route de Louhans
71270 PIERRE-DE-BRESSE
Tél. 03 85 76 21 48
imprimerie.guinard@wanadoo.fr

CARTABLE À LA MAIN, LA RENTRÉE A SONNÉ POUR LES 85 ÉLÈVES DRACYSIENS



Deux mois ont passé et le calme qui régnait sur le secteur des Crays a laissé place aux rires et aux cris des enfants le jeudi 2 septembre, jour de la traditionnelle rentrée scolaire.

Impatients de retrouver leurs camarades de classe et les enseignants pour une nouvelle année scolaire, les 85 élèves dracysiens ont alors repris avec enthousiasme le chemin de l'école dans le respect des mesures sanitaires, hélas toujours en vigueur. Avec le retour des enfants au Groupe Scolaire, le temps des activités de l'espace périscolaire reprend également du service.

L'équipe au complet (Carine JACROT, Régine THIEBAUT, Blandine BACCONNET, Valérie MENAND et Sandra CORNIER) était également enthousiaste de retrouver les jeunes dracysiens. Pour cette première journée, 2 enfants ont été accueillis en garderie du matin, 32 ont fréquenté le restaurant scolaire et 20 se sont rendus à la garderie du soir.

Le Maire Olivier GROSJEAN, Dominique PETITJEAN (Adjointe) et MM Nicolas DUHAMEL et Florian PARDON (Conseillers Municipaux) ont tenu à être présents pour souhaiter au corps enseignant, aux jeunes dracysiens et aux familles une belle rentrée scolaire 2021/2022.

LES EFFECTIFS

Classe 1 : 18 élèves
(petite et moyenne section)

Mme LE BRAS

Classe 2 : 25 élèves
(grande section et CP)

Mme MÈRE

Classe 3 : 21 élèves
(CE1 et CE2)

M. GUYOT

Classe 4 : 21 élèves
(CM1 et CM2)

Mme MATTHYS

Les tarifs des services périscolaires

Garderie du matin (ouverture à **7h30**) :
prix forfaitaire : 1,85 €

Garderie du soir (**de 16h30 à 18h30**) :
prix forfaitaire : 2,40 €

Repas de midi (y compris garderie) :
prix : 5,25 €

Bilan financier 2020/2021

Dépenses : 81 563,38 €

Recettes : 42 630,41 €

Déficit : 38 932,97 €

Eudo
VENTE & INSTALLATION DE POÊLES
ET CHEMINÉES & RAMONAGE

1 ZA DE LA TUILERIE
71640 DRACY-LE-FORT ☎ 03 85 98 07 87

HOMMAGE RENDU À RENÉE SARRAS-JOUDRIER



Samedi 4 septembre, la cour de la bibliothèque municipale est devenue la cour **Renée SARRAS-JOUDRIER** lors d'une cérémonie rassemblant ses proches, le Maire Olivier GROSJEAN, le Maire Honoraire Christian WAGENER, les conseillers municipaux ainsi que les bénévoles de la bibliothèque.

Devenue un lieu attrayant par la création d'une fresque murale où se mêlent des scénettes illustrant les grands classiques de la littérature (Jules Verne, Charles Perrault et La Fontaine) et les constructions dracysiennes emblématiques, il lui manquait une âme, un nom.

Dénommer un espace public est une démarche singulière et exceptionnelle qui permet d'honorer des hommes et des femmes dont les mérites et l'engagement sont reconnus de tous. C'est ainsi que le choix de la Municipalité s'est porté sur Mme Renée SARRAS-JOUDRIER. Cette dracysienne, installée avec sa famille au début des années 80, a marqué les esprits comme notre village par sa personnalité, ses nombreuses contributions littéraires, son implication dans la vie associative et son lien indéfectible avec notre bibliothèque.

Afin d'honorer sa mémoire et son attachement sincère à notre village comme à notre bibliothèque, les membres du Conseil Municipal ont souhaité que soit apposée une plaque à son nom. Dévoilée conjointement par le Maire et par les filles de Renée SARRAS-JOUDRIER (Florence et Valérie), deux poèmes sont venus clore cette cérémonie empreinte d'émotion et de reconnaissance.



À Dracy, un petit pont de bois



Un petit pont de bois à l'entrée du village
Est venu se courber sur l'Orbize bien sage
Et le grand vent d'automne a balayé les feuilles
Pour que l'onde soit pure et lui fasse bon accueil.

Ah ! Comme il se sent bien dans ce décor champêtre,
Impatient il attend les premiers promeneurs
Et des groupes d'enfants qui danseront peut être
Comme autant de lutins riant de tout leur cœur.

En espérant ce jour il peaufine son allure
Près d'un saule pleureur et des arbres géants
Des sentiers rocaillieux accèdent à sa cambrure
Et quelques bancs de bois invitent le passant.

En amont l'eau s'écoule au travers d'un barrage
Vers la vieille ferme, bouillonnant en cadence
Parfois comme un torrent lorsque la pluie fait rage
Et génère des crues le gonflant d'importance.

Le petit pont de bois à l'entrée du village
Contemple un peu craintif ces témoins du passé
C'est vrai qu'il aimerait être aussi d'un autre âge
Et sentir sur sa voûte la marque des années.

Mais les lutins racontent que l'Orbize à Dracy
Vient de se fiancer parmi les feux follets
Tant que coulera l'eau ils resteront unis
Mais ne le dites pas c'est encore un secret.

Renée SARRAS-JOUDRIER

ENFIN UNE SOIRÉE MUSICALE !

Après tant de mois sans véritable manifestation, une agitation particulière et rythmée résonnait derrière la Salle Polyvalente : le concert du groupe VICIOUS PERFECTOS (formation essentiellement dracysienne), organisé en plein air le 4 septembre

Les Dracysiens comme les visiteurs extérieurs étaient impatients de se retrouver au cours de cette animation musicale agréable et surtout d'oublier, le temps d'une soirée, le contexte sanitaire.

Un beau succès pour cette première au théâtre de verdure puisque ce ne sont pas moins de 300 personnes qui se sont déplacées pour écouter, danser et se restaurer auprès du Food Truck « *C'est dans la boîte* », tenu par deux jeunes dracysiens.



LA TAILLE DES TILLEULS DE LA PLACE DE LA MAIRIE



Avec le mois de septembre arrive inévitablement la période de la taille. Plantés en 1826 sur ce qu'on appelait jadis « *l'esplanade* » devenue par la suite « *La Place de la Mairie* », les 45 tilleuls restent un élément incontournable du paysage dracysien qu'il convient de préserver et de valoriser.

Entretenus chaque année pour qu'ils gardent leur forme dite « *en marquise* », ce patrimoine végétal a d'ailleurs fait l'objet en 1986 d'un plan de sauvegarde.

Afin de le faire perdurer encore des décennies, la commune mandatait tous les ans une entreprise spécialisée dans la taille dite « *en rideau* ». Pour la première fois, c'est au service technique de la commune que cette tâche a été confiée. Ainsi, pendant 8 jours, l'équipe composée d'Éric TAILLEFER, Éric SAINTY, Adrien GREBOT, Éric BRUGNON et Jordan GUYENNOT a procédé à la taille avec un équipement adapté. Cet « *essai* » a été concluant et a généré 6 321 euros d'économie pour le budget.



Direction Bourgogne Franche-Comté

Service Relation Client : 03 60 56 40 46

Votre espace client en ligne sur www.saurclient.fr

ou sur l'application: SAUR & Moi



LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Depuis plus d'un an, la crise sanitaire a, au fil des confinements, des règles de distanciation sociale et des déconfinements, impacté fortement les activités proposées par les associations. La Municipalité, fière de compter sur son territoire un tissu associatif aussi divers que varié, a souhaité le valoriser et lui redonner une nouvelle impulsion à l'aube d'un retour à la « vie normale ».

Ainsi, à l'occasion du 120^{ème} anniversaire de la Loi de 1901 et pour les mettre en lumière, le « Forum des Associations » s'est tenu le **dimanche 12 septembre 2021**, à la Salle Polyvalente André JARROT.



Organisé autour des démonstrations ou ateliers proposés par certaines d'entre elles, ce temps convivial a permis aux Dracysiens de venir à leur rencontre, d'échanger sur les activités proposées et même de s'inscrire. Toutes sont unanimes, elles sont ravies d'avoir pu se retrouver et d'avoir eu l'occasion de se présenter aux visiteurs, comme à Sébastien MARTIN, Président du Grand Chalon venu lui aussi arpenter les stands dracysiens.

Le Maire Olivier GROSJEAN, Dominique PETITJEAN, Martial BEUGNET (Adjoint) et Mme PALMACE Marie-Claude (Conseillère Municipale) étaient présents à cette belle journée associative.

BOURGOGNE BONSAÏ CLUB (Salle des Associations)

dernier vendredi de chaque mois
à partir de 20h00 (sauf juillet et août)

BLANC COULEUR (Salle des Associations)

vendredi à partir de 14h00

GYMNASTIQUE (Salle Polyvalente)

mercredi de 10h45 à 11h45 : gym douce
mercredi de 18h30 à 19h30 : gym tonique
jeudi de 19h00 à 20h00 : gym tonique

BONHEUR D'ÊTRE (Salle Polyvalente)

mercredi de 16h45 à 18h00

SOCIÉTÉ DE CHASSE

ASSOCIATION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE

ZEN PATCH (Salle des Associations)

mardi à partir de 9h

TENNIS CLUB

Courts intérieurs et extérieurs
Allée des Fougères

YOGA POUR TOUS

lundi de 18h45 à 20h15 (Salle de Motricité - Groupe Scolaire)
jeudi de 9h30 à 11h (Salle Polyvalente)

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

PÉTANQUE DRACYSIENNE (Salle des Associations)

mardi et vendredi à partir de 16h30 (d'avril à octobre)

ASSOCIATION LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE (18, Rue de l'Eglise)

03 85 44 51 74
mercredi de 16h30 à 19h00
vendredi de 16h30 à 19h00
(et que le vendredi en juillet)

JOURNAL DE DRACY

CRAZY PATCH (Salle des Associations)

jeudi de 9h30 à 16h30

TAÏ-CHI-CHUAN (Salle Polyvalente)

lundi de 18h30 à 20h00

LES AMIS DE DRACY (Salle des Associations)

A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S

NETTOYONS LA NATURE !

Pour la 4^{ème} année consécutive, les 67 écoliers dracysiens, de la grande section de maternelle au CM2, ont participé le 24 septembre à l'opération « Nettoyons la nature », initiée par le groupe LECLERC.

Armés de gants, de sacs-poubelle et vêtus de chasubles, les élèves, sous la surveillance des enseignants, ont ratissé l'Aire de Loisirs jouxtant la Salle Polyvalente André JARROT.



Bouteilles en plastique et en verre, deux tétines, emballages de gâteaux, mégots et autres morceaux de papiers ont été récoltés dans un volume moindre que les années précédentes.

Les enfants étaient également accompagnés pour l'occasion de Danièle GODEY et Mireille MENAND, Conseillères Municipales. Suite à cette démarche, les enfants ont décidé de se lancer dans la création d'affiches pour inciter les utilisateurs de ce parc à ne plus jeter leurs déchets par terre.

LE « CONSEIL DES MAIRES » ACCUEILLI À DRACY-LE-FORT

Le « Conseil des Maires », initié par Dominique PERBEN puis repris par les Présidents successifs de l'agglomération chalonnaise, se réunit traditionnellement au cours de la quinzaine de jours qui précède le Conseil Communautaire pour évoquer son ordre du jour et l'avancement de certains dossiers en cours. Bien que non obligatoire, cette assemblée « se décentralise » le temps d'une réunion en étant accueillie tour à tour, par chacune des communes-membres du Grand Chalon.

Ainsi le 24 septembre, Sébastien MARTIN Président du Grand Chalon, ainsi que les 51 édiles de l'intercommunalité ont été reçus par Olivier GROSJEAN Maire, pour la tenue de cette réunion. Pour clore cette fin de journée de travail, un apéritif a été offert par la Municipalité et servi par les élus dracysiens (Marie-Claude PALMACE et Martial BEUGNET).



SOCHALEG

Société Chalonnaise d'Électricité Générale

Six M Energie

Chauffage-Ventil-Clim-Plomberie-Sanitaire

30 ANS AU SERVICE DES COMMUNES...



La Salle Polyvalente a accueilli le vendredi 1^{er} octobre famille, amis, collègues, membres du Conseil Municipal, tous se sont réunis autour d'un parcours, d'une carrière, d'un homme : Éric TAILLEFER. Cette occasion était une première dans l'histoire de la commune.

Passé son service militaire, il a fait ses armes dans le secteur du transport en sillonnant les routes durant une quinzaine d'années. Puis, un virage à 180 degrés l'a amené à être

recruté comme agent de salubrité par la ville de Chalon-sur-Saône en août 1991, puis comme conducteur spécialisé. Il a ensuite sollicité une mutation pour Dracy-le-Fort en 2004 afin de rejoindre les rangs des agents techniques qualifiés. Depuis cette date, il a su « *au fil des années créer une équipe* » comme l'a souligné Christian WAGENER, Maire Honoraire.

De 1991 à 2021, Eric TAILLEFER a donné son temps et son énergie avec enthousiasme sans jamais rien attendre en retour. C'est pour son dévouement sans faille que la Commune de Dracy-le-Fort a souhaité lui témoigner sa reconnaissance à la hauteur de l'investissement qui a été le sien durant ces trois dernières décennies en lui remettant la médaille d'honneur communale échelon « *vermeil* ».

C'est avec solennité et émotion qu'Olivier GROSJEAN, Maire, a décerné cette distinction sous le regard bienveillant de l'assistance présente.



AUX COULEURS D'OCTOBRE ROSE...



Pour la 28^{ème} édition d'Octobre Rose, campagne nationale de lutte contre le cancer du sein, le C.C.A.S. a décidé d'organiser sa propre marche, le dimanche 3 octobre. Au départ de la Salle Polyvalente André JARROT, un parcours de 5 km et un second de 10 km étaient proposés.

Malgré les risques de pluie et le vent violent, 115 randonneurs ont bravé les aléas météorologiques et arpenté les rues dracysiennes pour la bonne cause.

L'association « *Toujours Femme* » qui accompagne les femmes atteintes d'un cancer en les aidant par des activités de bien être, de l'écoute, du soutien psychologique à se réapproprier leur corps, était présente pour l'occasion.

Le montant des fonds récoltés (dons et participations) lui a été entièrement reversé.

Cette matinée était placée sous le signe de la convivialité, de la solidarité mais aussi de la générosité en présence d'Olivier GROSJEAN (Maire et Président du C.C.A.S.), de Dominique PETITJEAN (Adjointe et Vice-Présidente du C.C.A.S.), de Georges PAUCHARD (Adjoint), de Marie-Claude PALMACE, de Danièle GODEY et de Michel BERNARD.



97 CONVIVES AU REPAS DES AÎNÉS



Enfin, il a pu avoir lieu ! N'ayant pas pu se tenir en janvier comme tous les ans en raison de la situation sanitaire encore préoccupante, le repas organisé par le C.C.A.S. de la commune s'est finalement déroulé le mardi 5 octobre.

Une centaine de dracysiens âgés de 70 ans et plus était ravie de se retrouver à la Salle Polyvalente André JARROT pour se régaler d'un repas concocté par le restaurant « *La Garenne* » de Dracy-le-Fort.



On pouvait trouver au menu :

- Apéritif bourguignon et gougères ;
- Marbré de saumon frais et fumé, cannelloni d'écrevisses, bouquet de salade ;
- Pressé de joue de bœuf confit au pinot noir, julienne de légumes ;
- Assiette de 3 fromages, pain aux noix et confiture de figues ;
- Choux, crème de mousseline, multi-fruits, coulis d'abricot ;
- Café, thé ou infusion.

Pour accompagner ces mets, le choix s'est porté sur des vins de la Côte Chalonnaise (Rully et Givry).

Entouré de l'équipe du C.C.A.S., Olivier GROSJEAN, Président, a tenu à honorer la doyenne et le doyen des convives. Il a alors eu le plaisir de remettre un bouquet de fleurs à Mme Huguette GRAS et Dominique PETITJEAN, Vice-Présidente a, quant à elle, remis une bouteille de vin à M. Maurice VION.



GROS SUCCÈS DE LA 11^{ème} BOURSE AUX JOUETS ET MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE



La Salle Polyvalente André JARROT a accueilli le dimanche 10 octobre « *la Bourse aux Jouets et Matériel de Puériculture* » organisée par le C.C.A.S. dracysien.

Dès l'ouverture des portes à 8h, le public s'est pressé autour des tables des vingt-et-un exposants présents à la recherche de bonnes affaires : jouets, poussettes, sièges-autos, chauffe-biberons, vêtements...

L'information sur la tenue de cette manifestation ayant été largement relayée tant sur les supports habituels de communication communaux qu'au niveau des communes-membres du Grand Chalon, ce sont près de 500 visiteurs qui ont été recensés durant toute la journée. Une forte affluence qui été fructueuse pour les exposants, les acheteurs mais aussi pour la buvette tenue par Martial BEUGNET, Marie-Claude PALMACE et Dominique PETITJEAN (membre du C.C.A.S.). Les bénéfices (buvette et droits d'inscription) seront reversés, comme chaque année, au Relais Bébé des Restos du Cœur au moment des vœux de la Municipalité.

L'ART ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS AVEC

Après une année blanche en 2020 en raison du contexte sanitaire, la deuxième édition des « Automn'Arts » s'est tenue les 16 et 17 octobre à la Salle Polyvalente André JARROT.

Organisée autour de 6 artistes régionaux, cette exposition regroupait des univers aussi divers que variés. Cette nouvelle édition était placée sous le signe de la couleur, du mouvement et de la créativité. Photographies, peintures, sculptures, il y en avait pour tous les goûts.

De nombreux visiteurs sont venus à la rencontre des exposants, heureux de présenter leurs œuvres et de partager leur passion tout au long du week-end.

Sébastien COTTIER



Ayant toujours vécu en Bourgogne, ce passionné d'art depuis tout petit a commencé par le dessin au crayon de papier et mine de plomb en réalisant des portraits féminins "ultra-réalistes".

« Inspiré par mon grand-père aquarelliste qui m'a transmis son goût pour l'art en général, j'ai décidé de me lancer dans la photographie. Portraits féminins, photo ornitho ou encore astro (lune, voie lactée, étoiles filantes), nouvelles techniques...

une porte s'est ouverte sur un monde fascinant. C'est ainsi qu'a commencé une jolie histoire à base de rencontres, d'expositions et de partage de mes passions.

Sandrine CLOPIN

Assistante sociale depuis 20 ans en protection de l'enfance, elle réalise en parallèle des activités artistiques pour s'évader et exprimer ses émotions. « Initiée par ma mère et après quelques cours, j'ai approché plusieurs techniques, telles que le fusain, le pastel, l'aquarelle et également le modelage et la sculpture en terre. Suite à un intérêt particulier pour son côté soyeux, sa finesse et sa brillance, j'ai souhaité me lancer dans la peinture à l'huile et ne l'ai plus quitté. »



Pierre GUILLAUME



Habitant Mercurey, il est actuellement en 3^{ème} année d'architecture à Saint-Etienne. « Je dessine des portraits de personnes célèbres depuis 4 ans. Je trouve mon inspiration dans les films. J'ai appris à dessiner par moi-même et avec l'aide de mes professeurs d'arts plastiques au lycée. Ma technique de représentation est le « scribble art » qui consiste à former un portrait à partir d'un assemblage de traits. J'utilise le stylo-bille, le feutre et l'aquarelle. »

LA 2^{ÈME} ÉDITION DES « AUTOMN'ARTS »

Hélène GAGO



Native de la région parisienne, « je savoure chaque jour la Saône-et-Loire où j'ai choisi de vivre et d'enseigner. Depuis toujours, je fabrique des bijoux de toutes sortes à partir de fil de cuivre ou des petits articles colorés en pâte fimo, mais depuis ma rencontre avec Isabelle NUGUES, artiste peintre, j'apprends la peinture à l'huile. C'est la première fois que je participe à une exposition de cette envergure. »

Bernard DENIS

Cet artiste chalonnais s'est spécialisé dans la réalisation de bibelots colorés, en résine ou en plâtre, souvent à partir d'objets récupérés, « relookés avec des collages de bagues de cigare, de timbres, de billets de banque... Son art s'exprime par la création de mannequin sophistiqué, de cochon rigolo, de tableaux d'objets innombrables les uns à côté des autres (petites voitures, verrines, flotteurs de pêche...). Ce véritable travail de plasticien soucieux de son environnement, souhaite transmettre au travers de son ressenti, la continuité de la vie au travers des objets inanimés ! »



Nathalie RAYNAUD



Originaire de Louhans, Nathalie RAYNAUD est « peintre depuis toujours, les effets matières caractérisent mon style. La période COVID m'a inspirée l'utilisation du plexiglass comme support de mes dernières œuvres, mais a également donné naissance à un nouvel élan présentant de grandes structures en résine (animaux ou bustes humains) afin de diffuser des messages engagés. « La Nature reprend ses droits » signe le début d'une nouvelle aventure artiste. »

Pour cette occasion, le Maire Olivier GROSJEAN a présenté les artistes lors du vernissage organisé le samedi matin en présence de la Municipalité, des membres du C.C.A.S., des présidents des associations et des premiers visiteurs, curieux de venir découvrir cette nouvelle exposition.

La troisième édition est d'ores et déjà programmée **les 15 et 16 octobre 2022.**



OUVERTURE D'UNE SECTION TENNIS FAUTEUIL



Le dimanche 24 octobre était la date officielle de la création d'une section « tennis fauteuil » au sein du Tennis club de Dracy-le-Fort. Cette dernière assure l'entraînement de joueurs dont certains sont classés dans le top 50 national et d'une joueuse 5^{ème} nationale se préparant aux Jeux para-olympiques 2024. Les entraînements sont assurés par Camille CHÉLI, ancienne joueuse dracysienne, diplômée d'état avec formation para tennis.

L'objectif de cette section est de sensibiliser à la reprise du sport de nouveaux handicapés, de faire découvrir au public le tennis en fauteuil mais aussi d'être en relation avec les centres de rééducation et des associations. Ce projet porté par le Président André BLANCHET et l'ensemble du club est d'ailleurs soutenu par le Comité de Saône-et-Loire.

Cette section s'est ouverte en présence de Sébastien MARTIN, Président du Grand Chalons, de Marie MERCIER, Sénateur de Saône-et-Loire, d'Olivier GROSJEAN, Maire, de Valérie ROUSSEL, Présidente du Comité de tennis de Saône-et-Loire et Catherine PUGEAUT, Présidente du Comité Handisport de Saône-et-Loire.

LE CHAMP PACAUD ET LE PARC AUX CHÊNES VÉGÉTALISÉS

Le budget 2021 aura mis un accent particulier sur l'environnement. Les lotissements du Champ PACAUD et du Parc aux Chênes n'avaient pas vu de changement au niveau végétalisation depuis leur construction. Il a donc été décidé d'embellir ce secteur en mandatant l'entreprise Paysages 2000 pour effectuer un aménagement paysager pour les deux entrées du Champ PACAUD, l'entrée du Parc aux Chênes et pour rafraîchir la grande haie à gauche de la route d'accès. Le photo-montage ci-dessous représente ce que donnera, à terme, cet investissement. Le montant global de ce projet s'élève à 37 100€".



Haie de l'allée « Le Champ Pacaud »



Entrée du lotissement « Le Parc aux Chênes »



Entrées du lotissement « Le Champ Pacaud »



IL Y A 103 ANS : 11 NOVEMBRE 1918...



Après 18 mois de pandémie restreignant toute cérémonie publique, le 103^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 a enfin pu être honoré comme il se doit, malgré le temps automnal, en présence des autorités, des habitants et des enfants.

À la suite du traditionnel « garde à vous », MM. Michel ROUZIER, Président de l'Association locale des ACPC-CATM, et Olivier GROSJEAN, Maire, ont déposé ensemble la gerbe commémorative tricolore au pied du monument de la Place de la Mairie.

Les noms des victimes civiles et militaires de ce conflit ont été appelés, avec dignité et respect, tout comme ceux des soldats morts pour la France en opération extérieure en 2021 avant que ne retentisse la sonnerie aux morts. Une minute de silence fut ensuite observée pour leur rendre hommage.



M. ROUZIER a ensuite donné lecture de la déclaration rédigée par l'U.F.A.C., puis ce fut au tour de M. GROSJEAN de lire le message du Secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées.

Les écoliers dracysiens ont également pris part à cette cérémonie par la lecture de lettres de « Poilus », envoyées à leur famille.

La « Marseillaise » chantée par l'assistance présente est venue clore cette commémoration, empreinte de solennité et de recueillement.

En raison des mesures sanitaires en vigueur, le vin d'honneur habituellement offert par l'association des Anciens Combattants et par la Municipalité au sein de la Mairie n'a pas pu se tenir.



Extrait de trois lettres lues par les enfants de l'école



« Le 8 septembre 1914

Ma petite fille,
Marie, tu es née hier, je ne t'ai pas vue et pourtant je te connais déjà. Cela ne devrait jamais exister, un père n'ayant jamais vu sa fille. La guerre n'est pas comme dans les histoires que je racontais à ton frère. D'ailleurs, je ne veux plus jamais raconter ces histoires. Ton oncle est avec moi, il n'aime pas écrire mais il voudrait pouvoir te parler. On va bien et nous ne sommes pas blessés. Depuis deux jours, les hommes tombent un par un dans la boue, n'ayant pas droit à des sépultures dignes d'eux. Nous vivons dans un quotidien de sang et de terre. Nous sommes des morts vivants, ensevelis vivants sous la terre. Elle nous recouvre entièrement. Elle est omniprésente, dans nos habits, nos paillasses et même dans notre nourriture. La guerre est un cauchemar qui semble infini».

« Le 26 février 1916

Ma très chère,
Je profite de ces deux jours de repos pour vous écrire. Ici, ce n'est pas agréable, c'est un enfer. Surtout sans vous. Hier, j'ai participé à la plus grosse offensive...Il fallait escalader, enjamber, ramper, courir, sauter et j'en passe ! La moitié de mon régiment est mort et sur cette dernière moitié restante, la moitié au moins est blessée. La vie dans les tranchées est terrible, nous sommes régulièrement assaillis et harcelés par les tirs d'obus. Il pleut beaucoup donc nous sommes sales comme tu ne m'y autoriserais jamais. Mes cheveux sont pleins de poux et on ne se rase plus. J'ai appris qu'on nous surnommait « les poilus ». Les balles sifflent aussi vite que les vies s'éteignent».

« Le 11 novembre 1918

Chère maman,
Je t'envoie cette lettre parce qu'il y a des bonnes nouvelles et des mauvaises. Je suis content de vous dire que la guerre est finie, mais je crois que tu le savais déjà grâce aux cloches qui sonnent. Mon moral est bon. J'espère que pour toi et la famille, ça va bien. Je suis sale, mal habillé, je pue et j'ai maigri. J'ai touché toutes les armes et ça m'a impressionné. Je t'annonce que parmi les vingt mille morts, il y a Benjamin, mon frère, qui a été tué par les gaz asphyxiants. Moi, je suis blessée à la jambe, à la main et au ventre. Au revoir maman, à bientôt, tu me manques».



Les principales dépenses 2021

VOIRIE

- Réfection de la voirie des lotissements « Les Hauts de Dracy » et « Les Vignes d'Or » : 119 600 €
- Réfection des trottoirs et de la voirie de la Rue de la Montagne : 80 000 €
- Réfection des trottoirs de la Rue des Crays : 60 000 €
- Marquages routiers : 7 100 €

BÂTIMENTS

- * Installation d'une climatisation au Restaurant Scolaire : 11 522 €
- * Réfection de la toiture de la « Maison du Cimetière » (Rue de la Foussotte) : 15 500 €
- * Remplacement de la clôture et plantations nouvelles à l'École : 14 600 €
- * Démoussage du toit de la Salle Polyvalente : 5 000 €
- * Installation d'éclairage LED à la Bibliothèque : 4 100 €
- * Remplacement des trappes de désenfumage à la Salle Polyvalente : 6 700 €

ÉQUIPEMENTS DIVERS

- ❑ Installation vidéoprotection Rue du Moulin Madame et au Lavoir : 21 000 €
- ❑ Réfrigérateur au bar de la Salle Polyvalente : 1 380 €
- ❑ Remplacement des motifs lumineux de fin d'année : 5 700 €
- ❑ Installation d'un système de vidéoprotection au Tennis couvert : 5 100 €

ACTIONS PETITE ENFANCE / SCOLAIRE

- ✂ Acquisition de matériel informatique (Label École Numérique et Périscolaire): 12 000 €
- ✂ Participation à l'acquisition d'une cabane pour la Cour de l'École : 1 500 €

MATÉRIEL SERVICES TECHNIQUES

- ⇒ Remplacement d'une tondeuse autoportée : 13 500 €
- ⇒ Acquisition d'une élagueuse sur perche : 980 €

CULTURE / ENVIRONNEMENT

- ◆ Aménagement paysager de la parcelle de « La Glacière » : 45 000 €
- ◆ Création de massifs à l'entrée des Lotissements « Le Parc aux Chênes » et le « Champ Pacaud » : 37 100 €
- ◆ Restauration des Fonts Baptismaux : 5 460 €



Demandez
votre
**CARTE
D'ACCÈS**
aux déchetteries



Depuis le 3 avril 2018, les déchetteries du Grand Chalon sont équipées d'un système d'accès par carte magnétique.

Pourquoi contrôler l'accès aux déchetteries ?

Le Grand Chalon consacre chaque année 2,7 millions d'euros au fonctionnement de ses déchetteries. Contrôler l'accès permet de réserver leur usage aux grands-chalonnais, et donc d'améliorer la qualité du service au profit de ceux qui le financent.

Sur www.legrandchalon.fr

Remplissez le formulaire en ligne. Votre carte vous sera expédiée.
Rubrique "Déchets"

Par courrier

Remplissez et renvoyez le formulaire ci-joint et un justificatif de domicile. Votre carte vous sera expédiée.

Le Grand Chalon
Service Gestion des déchets
1, rue Paul-Sabatier
71100 Chalon-sur-Saône

Au service Gestion des déchets

Déposez le formulaire rempli et les justificatifs. Votre carte vous sera expédiée.

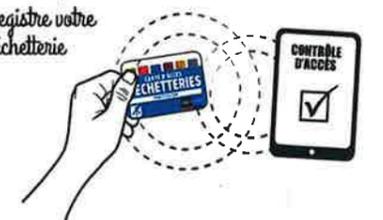
16, rue Louis-Jacques Thénard
à Chalon-sur-Saône
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 Présentez votre carte à la borne d'entrée de la déchetterie



- 2 Un logiciel enregistre votre passage à la déchetterie



- 3 Déposez gratuitement vos déchets et bénéficiez des conseils du gardien



Yvon



TÉLÉCHARGEZ l'application DE COVOITURAGE du Grand Chalon

Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play



Objet de la demande	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Observations
Carte Nationale d'Identité	Mairie de Chalon-sur-Saône, Chagny, Châtenoy-le-Royal ou Buxy	1 photo d'identité, 1 justificatif de domicile (de moins de 3 mois), ancienne CNI, extrait d'acte de naissance avec filiation (si CNI périmée depuis plus de 2 ans)	En cas de renouvellement pour perte ou vol : déclaration + timbre fiscal de 25 € Présence du demandeur obligatoire
Passeport	Mairie de Chalon-sur-Saône, Chagny, Châtenoy-le-Royal ou Buxy	1 photo d'identité, justificatif de domicile, CNI, extrait d'acte de naissance avec filiation, ancien passeport, timbre fiscal approprié.	Présence du demandeur obligatoire
Légalisation de signature	Mairie du domicile	CNI ou passeport, document à signer	Présence du demandeur obligatoire pour authentifier sa signature
Extrait d'acte de naissance	Mairie de naissance	Date de naissance, CNI, livret de famille (selon le cas)	En cas de demande par courrier : enveloppe timbrée au nom et adresse du demandeur
Extrait d'acte de mariage	Mairie du mariage	Date du mariage, CNI, livret de famille	
Extrait d'acte de décès	Mairie du décès ou mairie du domicile du défunt	Date du décès, NOM/Prénom du défunt (NOM de jeune fille pour les femmes mariées)	
Carte grise	La demande d'immatriculation peut être effectuée directement auprès du professionnel qui vous vend le véhicule. À défaut, vous pouvez vous-même effectuer la demande en ligne en utilisant le téléservice sur le site internet du service-public.fr . ATTENTION : Il n'est désormais plus possible de demander une carte grise auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture.		



Depuis le 1^{er} janvier 2019, les modalités de gestion des listes électorales ont évolué avec l'entrée en vigueur du **Registre Électoral Unique (REU)**. Avec sa mise en place, les démarches d'inscription sont simplifiées et la date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

Les électeurs qui le souhaitent **pourront s'inscrire jusqu'à 6 semaines avant le premier tour du scrutin** organisé en remplissant les formulaires disponibles au secrétariat de mairie

ou encore en le faisant par internet (www.service-public.fr). Il sera également possible pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale (inscrit ou non sur une liste communale) directement en ligne en se rendant sur le site www.service-public.fr.

	Déclaration Préalable (DP)	Permis de Construire (PC)
Travaux concernés	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les travaux sur une petite surface : constructions dont l'emprise au sol ou la surface plancher est supérieure à 5 m² et répondant aux critères cumulatifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> - une hauteur au-dessus du sol inférieure ou égale à 12 m ; - une emprise au sol inférieure ou égale à 20 m² ; - une surface de plancher inférieure ou égale à 20 m². ◆ Un changement de situation : transformation d'un garage ou d'un local commercial en pièce d'habitation sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment ; ◆ Des travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment extérieur : remplacement d'une porte, création d'une nouvelle fenêtre, pose d'une climatisation, pose de panneaux photovoltaïques, réfection de la toiture, ravalement de façade, piscine... ; ◆ Pose d'une clôture et ravalement de façade ; ◆ Les travaux sur une construction existante : tous les travaux qui ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol inférieure à 40 m². 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les travaux créant une nouvelle construction : une construction est dite nouvelle si elle est indépendante de tout bâtiment existant (maison, annexe...) et si elle est supérieure à 20 m². ● Les travaux sur une construction existante : (agrandissement d'une maison) tous les travaux qui ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m². ● Un changement de situation : transformation modifiant la structure porteuse ou la façade du bâtiment, ou portant sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.
Formulaires	⇒ Disponibles en mairie ; ⇒ Téléchargeables sur le site : www.service-public.fr	
Dossier	<ul style="list-style-type: none"> - Cerfa ; - Plan de situation ; - Plan de masse (avec les cotes) ; - Plan en coupe (avec les cotes) ; - Plan de façades ; - Photos de loin ; - Photos sans le projet (avant) ; - Photo avec insertion du projet (après) ; - Notice descriptive. 	<p>2 exemplaires au minimum seront à déposer à la mairie du lieu du projet (remise d'un récépissé de dépôt)</p> <p>Avant tout dépôt et pour plus de renseignements concernant le nombre d'exemplaires, merci de contacter le secrétariat.</p>
Délais d'instruction	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 1 mois ; ◆ 2 mois si le bâtiment est inséré dans un périmètre soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. 	<ul style="list-style-type: none"> ● 2 mois pour une maison individuelle et/ou ses annexes ; ● 3 mois pour les autres projets ; ● 4 mois si le bâtiment est inséré dans un périmètre soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

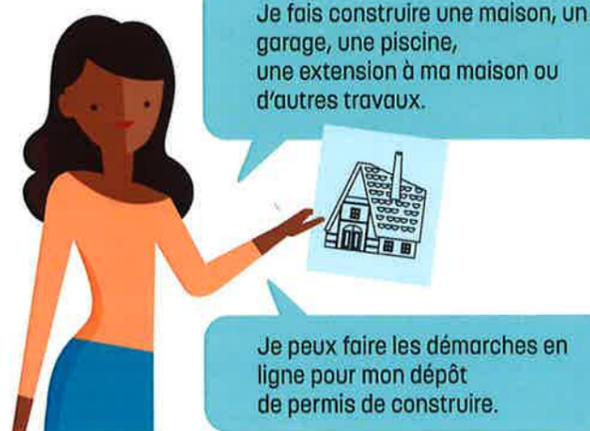
En cas d'incertitude, n'hésitez pas à contacter la mairie qui pourra vous conseiller et vous aider dans vos démarches pendant les horaires d'ouverture du secrétariat (de 13h30 à 17h30, et de 9h00 à 12h00 le samedi).

LE GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

À compter du 1^{er} janvier 2022, les demandes d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) pourront être déposées sous forme numérique.

Le dépôt sous format papier sera néanmoins toujours possible.

Dracy-le-Fort, avec le soutien du Grand Chalon, met en place un Guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) pour réceptionner les dossiers d'autorisation d'urbanisme en version numérique.



1 Je me rends sur le site internet du GNAU
gnauchalonnais.operis.fr

Je me connecte
- soit en créant un compte
- soit en utilisant mon compte France Connect

2 Je choisis le type de dossier que je veux créer :

- certificat d'urbanisme
- déclaration préalable
- déclaration préalable de lotissement
- déclaration préalable pour maison individuelle
- permis d'aménager
- permis de construire
- permis de construire pour maison individuelle
- permis de démolir

3 Dès l'enregistrement de mon dossier sur le GNAU, je reçois un Accusé d'enregistrement électronique (AEE).

Votre commune sera ensuite informée du dépôt d'un dossier et délivrera l'Accusé de réception électronique (ARE) avec un numéro de dossier.

La date de dépôt de votre dossier faisant foi pour le délai d'instruction du permis sera celle de l'Accusé de réception électronique (ARE).

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

veuillez contacter votre mairie.

FOURNERET

MATERIEL DE JARDIN



Husqvarna Leader depuis 20 ANS

1 rue Charles Dumoulin 71100 LUX
Tél : 03 85 48 27 40 - Fax : 03 85 48 81 61

Agence : rue du Guidon 71500 LOUHANS
Tél : 03 85 75 38 05 - Fax : 03 85 74 95 21

Mail : fourneret71@wanadoo.fr
Site : www.fourneret.fr

EIFPAGE

ROUTE

- Travaux routiers, publics et particuliers
- Aménagement accès villas
- Équipement collectifs, terrassement, assainissement
- Emulsion de bitume, matériaux enrobés

Parc d'Activités La Tuilerie
71640 DRACY-LE-FORT

Tél : 03 85 98 94 94 / Fax : 03 85 98 94 98

L'équipe municipale remercie sincèrement les annonceurs qui ont choisi de communiquer dans ce bulletin.

Mansuy Funéraire

NOUVEAU SUR LA COMMUNE

Route d'Autun—71640 DRACY-LE-FORT

Nous nous chargeons de tout - Organisation complète des obsèques



- POMPES FUNÈBRES 24H/24 - 7J/7
- CHAMBRE FUNÉRAIRE
- PREVOYANCE OBSÈQUES
- MARBRERIE

Pose d'un monument (dans un rayon de 50 km sans supplément)
N° habilitation 2016-71-54

35, Rue de la République
71640 GIVRY

pompesfunebres.mansuygivry@orange.fr
03 85 44 53 01

Route de Chalon
71390 BUXY

pompesfunebres.mansuy@orange.fr
03 85 92 15 02

Site internet : www.mansuy-funeraire.fr

1000
Façons
d'aimer
sa maison
.....



VIVRE

SA MAISON EN GRAND.



Monsieur Store CHALON-SUR-SAÔNE

ATS 71 - Rue Principale - 71530 CRISSEY - Tél. 03 85 43 40 30
chalon-sur-saone@monsieur-store.net

Monsieur Store



STORES - PERGOLAS
FENÊTRES - VOILETS
PORTES - PORTAILS
PORTES DE GARAGE

www.monsieurstore.com